



PLAN MER ET LITTORAL

Une ambition maritime pour 2030,
des initiatives phares d'ici 2020

**REGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR





ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

La Région Sud a mis en place une politique maritime globale, qui regroupe pêche, nautisme et sauvegarde de la mer, tournée vers un seul objectif : préserver nos 1000 km de littoral, véritable atout dans le cadre du développement économique de la Région Sud. Ce littoral unique permet une ouverture exceptionnelle sur la Méditerranée.

Avec l'ensemble de ma majorité, nous avons mis en place une stratégie régionale pour la mer et le littoral s'inscrivant dans le Plan climat une COP d'avance.

Ces filières qui la composent font la richesse de cette économie maritime : la construction et la réparation navales, la plaisance, le yachting, le tourisme, les activités sportives nautiques, la défense, le commerce, le transport de passagers, la logistique, la pêche et l'aquaculture, l'énergie, industries off shore et robotique.

Cette identité maritime affirmée permet à notre institution de fédérer les acteurs régionaux autour de ce Plan mer et littoral qui permet de donner une vision concrète à l'horizon 2030.

Renaud MUSELIER

Président de la Région Sud
Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Député européen



ÉDITORIAL DE LA VICE-PRÉSIDENTE

La mer est un gisement de richesses biologiques, minérales et énergétiques, vecteur de dynamisme économique et d'envergure géopolitique internationale que nous devons protéger. La Méditerranée est aujourd'hui l'un des hot spot les plus importants de notre planète en terme de biodiversité, mais également l'un des plus menacés.

La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur s'engage à travers ce Plan Mer et Littoral ambitieux à préserver notre patrimoine naturel pour faire de la mer, une richesse pour tous !

Maud FONTENOY

Vice-Présidente déléguée
au Développement durable,
à l'Énergie et à la Mer



*Flèche de la Gracieuse à Port-Saint-Louis-du-Rhône,
dans le Parc naturel régional de Camargue*

SOMMAIRE

PANORAMA GÉNÉRAL	6
HORIZON 1	
Une identité maritime affirmée	9
HORIZON 2	
Un secteur maritime d'excellence	17
HORIZON 3	
Une transition écologique et énergétique réussie	25
HORIZON 4	
Des métiers maritimes attractifs	35
HORIZON 5	
Une gouvernance et des sources de financement optimisées	43
ACTIONS PRIORITAIRES	
D'ici 3 ans	52
D'ici 10 ans	53



PANORAMA GÉNÉRAL

1 000 km
de côtes



53%
du littoral
protégé



70% 
de la population concentrée
sur une bande côtière de 25 km


120 000
emplois maritimes
soit **5,9%** de l'emploi régional

Source : Insee 2017

Donner le cap !

Provence-Alpes-Côte d'Azur est, par essence, une région maritime et littorale, ouverte sur la Méditerranée et le monde, riche d'une histoire millénaire. La diversité de cet espace en fait sa singularité, avec des sites naturels remarquables, trois métropoles, trois ports de commerce, plus de 135 ports de plaisance et de pêche ainsi que de nombreuses stations balnéaires. Espace de rencontre entre la terre et la mer, le littoral régional est un espace à forts enjeux environnementaux pour l'aménagement du territoire et son développement économique, que les pressions anthropiques et le changement climatique peuvent impacter.

La réforme territoriale engagée au niveau national, à travers des lois MAPTAM (2014) et NOTRe (2015) renforce les compétences de développement économique et d'aménagement du territoire des Régions et leur confère le rôle de chef de file en matière de climat, air, énergie, préservation de la biodiversité et aménagement du territoire. De plus, elle transfère la gestion des fonds européens de l'État aux Régions. Consciente des multiples enjeux et potentialités que recouvre le territoire littoral et forte de ses compétences, la Région Sud souhaite affirmer sa politique maritime au travers d'orientations stratégiques à l'horizon 2030 et un certain nombre d'avancées d'ici 2020. Cet engagement de la Région, aux côtés de ses partenaires, est important pour l'avenir du secteur maritime et l'aménagement du territoire.

Des potentiels à mettre en lumière

Le Plan Mer et Littoral a pour ambition de relever quatre défis :

- ☑ Prendre la mesure, révéler et accompagner le potentiel de développement économique et d'attractivité qu'offrent la mer et le littoral ;
- ☑ Concilier ce modèle de développement avec la préservation des milieux naturels littoraux et marins, le bien-être des habitants et des générations futures ;
- ☑ Réussir les mutations et transitions nécessaires pour l'adaptation du territoire au changement climatique avec une vision stratégique à l'horizon 2030 ;
- ☑ Garantir une dynamique de concertation, facteur de réussite pour une vision partagée, avec les acteurs maritimes fédérés au sein de l'Assemblée Maritime.

Un horizon à 2030

Avec ce Plan Mer et Littoral, la Région prend le parti d'anticiper et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain. Il s'agit donc d'identifier les opportunités et d'inciter les acteurs régionaux à s'en saisir dès maintenant.

Le Plan Mer et Littoral se décline en cinq horizons :

- ☒ une identité maritime affirmée ;
- ☒ un secteur maritime d'excellence ;
- ☒ une transition énergétique et écologique réussie ;
- ☒ des métiers maritimes attractifs ;
- ☒ une gouvernance et des sources de financement optimisées.

Ce Plan Mer et Littoral identifie les opportunités que proposent les espaces maritimes et littoraux, illustre les actions mises en œuvre et propose un renforcement de la politique maritime avec des ambitions à l'horizon 2030 et des premières avancées dès 2020.



- ☒ Une forte identité maritime et littorale sur le territoire renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur région.
- ☒ La Région Sud reconnaît la mer Méditerranée comme un bien commun, un trait d'union de toutes nos identités : européenne, française, méditerranéenne et régionale.



HORIZON 2030

Une identité maritime affirmée



DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS

350 sites de baignade 
(dont la qualité des eaux est surveillée par l'Agence Régionale de la Santé)

 **135** ports de plaisance et de pêche

450  
associations et clubs nautiques

3,5  millions de passagers ferries

 **2,5** millions de croisiéristes

Le territoire régional possède de nombreux atouts maritimes qui se déclinent à différentes échelles : mondiale, méditerranéenne et régionale.

De par sa situation **géographique stratégique**, le territoire est un carrefour naturel entre le bassin méditerranéen et l'Europe. Cette double appartenance en fait un espace ouvert sur le monde. Elle permet de tisser des relations, des échanges et coopérations durables intenses avec les rives sud et nord de la Méditerranée.

Destination touristique majeure, la Région dispose de **trois marques touristiques de portée mondiale** : Provence, Alpes et Côte d'Azur. Avec des paysages et une biodiversité exceptionnels, le littoral offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités balnéaires. La région est aussi la 1^{re} destination française de croisière avec 19 ports de croisière et 430 M€ de retombées économiques. 40% de la flotte mondiale

Le Mugel, La Ciotat



© Agam

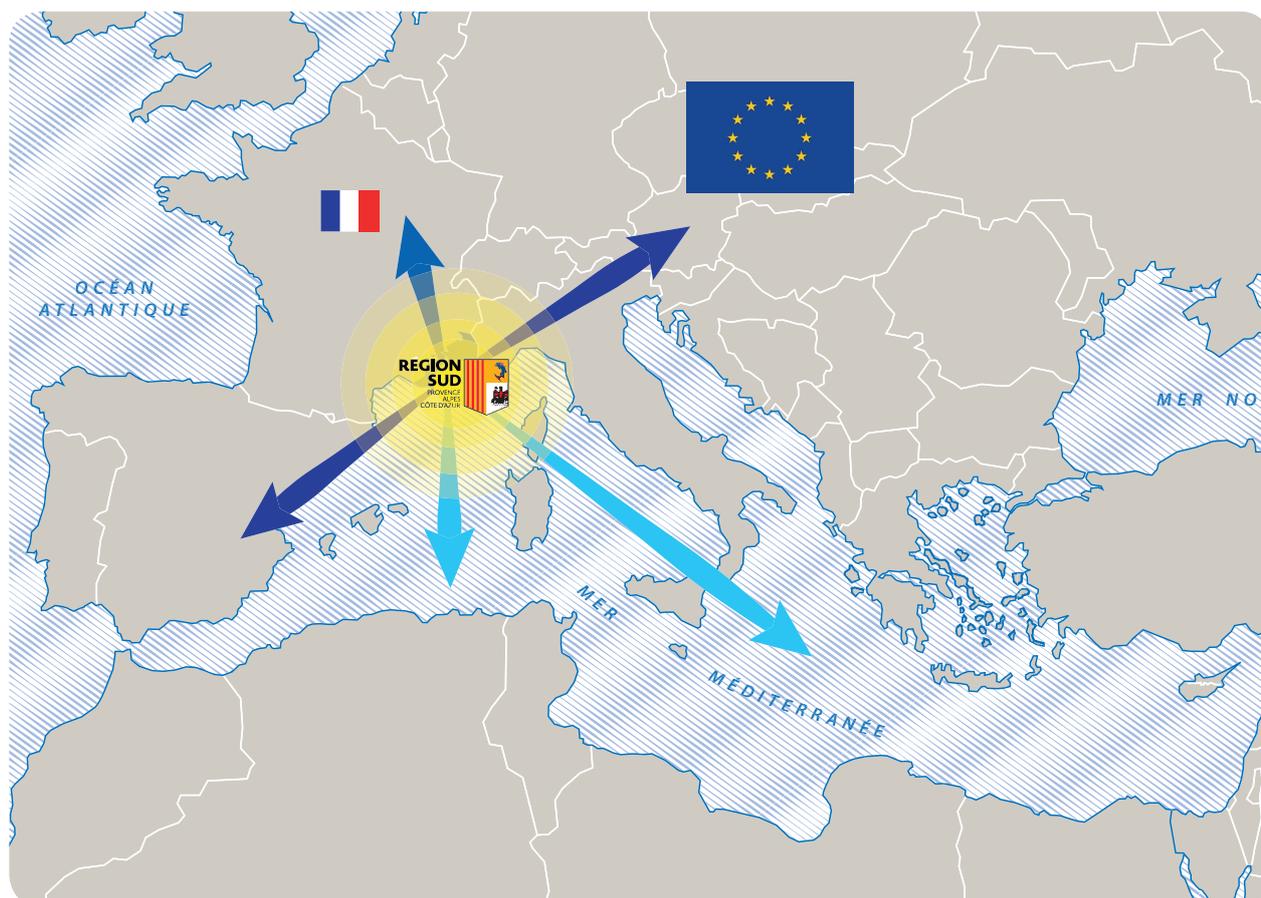
de yachts fréquente ses côtes, en particulier sur la Côte d'Azur. La mer et le littoral sont à la fois des marqueurs identitaires et des vecteurs d'attractivité. Ils contribuent à faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, une destination de référence. Le nom de ses stations balnéaires résonne dans le monde entier et ses ports sont réputés pour leur accueil touristique, à l'image du Vieux-Port de Cannes qui a obtenu le label Qualité Tourisme en 2019.

- ❑ Provence-Alpes-Côte d'Azur compte un écosystème d'entreprises, d'acteurs de la recherche et de la formation de pointe, particulièrement dans les filières vertes de l'économie maritime : énergies marines renouvelables, bio ressources, navires propres, systèmes d'intervention sous-marine, ports durables, environnement et aménagement. Ces acteurs sont de véritables pépites pour le rayonnement du territoire.
- ❑ La région bénéficie d'un patrimoine maritime naturel et culturel très riche. Il témoigne de l'intensité des activités humaines à la fois industrielles, portuaires, navales, commerciales et militaires avec notamment un patrimoine bâti exceptionnel et des bateaux d'intérêt patrimonial (BIP). Ce patrimoine s'exprime également

par la diversité de paysages littoraux de caractère qui portent des valeurs historiques, culturelles, et environnementales. De plus, la biodiversité exceptionnelle du territoire est un atout pour son attractivité économique.

- ❑ Le littoral est source de lien social, support de nombreuses pratiques. Il est également porteur d'une dimension culturelle à forte résonance. Les fêtes traditionnelles, la gastronomie, la représentation de la mer dans les arts de la peinture et du cinéma en témoignent.
- ❑ Le territoire est le berceau historique de l'exploration sous-marine. Cet héritage fonde l'identité maritime du territoire, avec l'épopée des trois « mousqueters », pères fondateurs de la plongée sous-marine en scaphandre autonome aux côtés de l'équipementier Beuchat. Les reportages réalisés par le Commandant Cousteau ou encore les avancées technologiques de la Comex, de l'Ifremer et de l'Institut National de la Plongée Professionnelle dans l'offshore, la plongée profonde et la robotique font aujourd'hui encore rayonner Provence-Alpes-Côte d'Azur au niveau international.

Une position stratégique entre le bassin méditerranéen et l'Europe



QUELQUES PARADOXES

- ❑ Provence-Alpes-Côte d'Azur ne s'exprime pas toujours comme un territoire maritime actif et n'est pas systématiquement identifié en tant que tel. Et pourtant, la mer Méditerranée est un bien-commun qui fait partie intégrante de son identité, dont la spécificité la distingue des autres régions maritimes. Elle a vocation à constituer un axe de promotion majeur du territoire régional, au-delà de la croisière, du nautisme et de la plaisance.
- ❑ La mer offre de nombreuses opportunités de pratiques et de loisirs. Et pourtant, le bord de mer n'est pas toujours accessible pour les populations. Des

« Les collectivités littorales gagneraient à se penser comme des collectivités « meritoriales » autant que territoriales ».

Emmanuel Delannoy - Consultant PIKAIA

barrières physiques et visuelles, à l'image des nombreuses infrastructures routières et ensembles bâtis, éloignent les habitants de la mer et freine le sentiment d'appartenance maritime.

- ❑ Le niveau régional peine à être identifié comme un maillon incontournable entre les échelons européen, national, méditerranéen et local, par les partenaires socioprofessionnels et les citoyens. Et pourtant, cette place centrale a été réaffirmée en 2014 par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi Maptam).

UN TERRITOIRE RÉGIONAL EN ACTION

- ❑ Provence-Alpes-Côte d'Azur entretient des rapports privilégiés avec le bassin méditerranéen. Ouverte sur la Méditerranée, la Région a passé plusieurs accords de coopération avec des collectivités du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, d'Israël, de Palestine, du Liban, de Syrie et de Turquie. Ces projets visent le développement durable de ces territoires avec la formation professionnelle, l'entrepreneuriat des jeunes, la coopération universitaire, l'économie sociale et solidaire ou la gestion des espaces naturels.
- ❑ La création du premier Parc national marin de Port-Cros en 1963 et près d'un demi-siècle après, du premier Parc national périurbain d'Europe dans les Calanques, tout comme celle du Parc naturel régional de Camargue (1970), témoignent de l'intérêt porté à la préservation des milieux naturels en région. Ces « labels » à forte résonance sont une plus-value majeure pour l'attractivité de ces espaces littoraux et plus globalement pour l'image du territoire régional.
- ❑ Une étude sur le patrimoine bâti des ports et villes portuaires a permis de recenser tous les ouvrages et a souligné l'intérêt de les préserver. Les ports ont favorisé l'émancipation et le rayonnement universel de la culture maritime méditerranéenne. Ils sont, non seulement au cœur de l'histoire des hommes, mais aussi des éléments patrimoniaux remarquables.
- ❑ De nombreux partenaires œuvrent pour favoriser l'accès aux espaces marins et littoraux. L'aménagement des bases nautiques, du sentier du littoral, des cales de mises à l'eau ou encore l'accès aux plages des personnes à mobilité réduite, sont autant d'actions qui y contribuent.
- ❑ Marseille accueille le prochain Congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en 2020, pensé comme la réunion des solutions pour la biodiversité. Il s'agit d'une occasion unique pour placer la Méditerranée au cœur des préoccupations internationales sur la biodiversité, tout en bénéficiant de la couverture médiatique du plus grand événement mondial de conservation de la nature.



DES INITIATIVES PHARES D'ICI 2020

La Région au cœur de la « Méditerranée du Futur »

En deux actes, cet évènement d'envergure internationale a positionné la Région Sud en leader de la coopération euro-méditerranéenne. Pour sa première édition en 2017, l'ambition de la Méditerranée du futur était de définir une feuille de route pour atteindre les objectifs des Accords de Paris sur le climat, la Cop 21. En 2018, la jeunesse et l'innovation ont été placés au centre des débats. A cette occasion, le Président Renaud Muselier a annoncé la création d'un Parlement Méditerranéen de la Jeunesse, qui se réunira chaque année à l'occasion de Méditerranée du futur.

Les J.O. 2024 : un coup de projecteur mondial

Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. A ses côtés, Marseille et Nice recevront les épreuves de voile et de football. Cet évènement sportif est un formidable levier pour affirmer l'identité maritime du territoire régional. Les défis sont nombreux pour être à la hauteur de ce rendez-vous : qualité de l'accueil, exemplarité environnementale, projet urbain ambitieux

et reconversion des installations dédiées. La Région entend faire de cet évènement un accélérateur de développement pour l'ensemble de son territoire, coordonné au sein d'un ambitieux Plan Voile et Nautisme 2018-2024, doté d'un budget de 21 millions d'euros. Ces Jeux Olympiques peuvent aussi être un accélérateur des pratiques sportives et ont la capacité à renforcer la filière nautique. L'effet d'image d'un évènement de notoriété internationale impactera Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le long terme, à la fois en tant que terre d'excellence sportive et en tant que pôle d'attractivité économique et touristique. La bonne qualité des eaux de la rade de Marseille est un préalable nécessaire ce qui renforcera l'excellence environnementale du territoire.

Un territoire leader dans la gestion environnementale des ports de plaisance

La démarche « Ports propres » a été initiée par la Région, en partenariat avec l'Union des ports de plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, la Dreal et l'Ademe. Devenue une certification européenne, son objectif est de réduire les apports polluants dans les ports de plaisance. Aujourd'hui, 90% des ports sont engagés dans cette démarche et 40% sont certifiés, ce qui témoigne d'une réelle dynamique de projet. Depuis 2002, en investissant 6 M €, la Région a participé à la réalisation de travaux d'amélioration des installations portuaires représentant 38 M € d'investissement. Plus de 800 personnes ont été formés aux enjeux environnementaux. Depuis 2018, une nouvelle certification « Ports Propres actifs en biodiversité » est venue complétée cette démarche.



1. Élaboration d'une feuille de route à l'échelle de la Méditerranée pour atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris sur le climat.
2. Création et modernisation des centres, clubs et bases nautiques (lancement d'un appel à projets dans le cadre du Plan Voile et Nautisme).
3. Préparation sportive des athlètes et participation à l'aménagement des infrastructures et des équipements, dans le cadre du Plan Voile et Nautisme.
4. 100% des ports de plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur certifiés « Ports Propres » (Plan climat action n°80).
5. Déploiement de la certification « Ports Propres actifs en biodiversité » sur une majorité de ports certifiés Ports Propres.
6. Élaboration d'un plan de gestion des sédiments portuaires pollués.



« Demain, la Méditerranée sera celle que nous dessinons aujourd'hui »

Renaud Muselier,
Président de la Région Provence
Alpes-Côte d'Azur et Député européen

POUR DES AMBITIONS PARTAGÉES À 2030



L'archipel du Frioul, Marseille

© GPMV

La Région prend le parti d'anticiper et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain.

Un territoire qui rayonne comme une grande région maritime

Provence-Alpes-Côte d'Azur est reconnue, au national et à l'international comme une grande région maritime méditerranéenne. La mer Méditerranée est un puissant marqueur de l'identité régionale et un élément patrimonial fort, à la fois dans les domaines environnemental, économique, culturel. L'histoire et le rayonnement de la région Sud sont intimement liés à la mer Méditerranée. Cette relation intemporelle explique l'exceptionnelle richesse du patrimoine maritime qui ne se conjugue pas uniquement au passé, mais aussi au présent et au futur. La maritimité, qui désigne les façons de s'approprier la mer, doit être placée au cœur du sentiment d'appartenance à leur région, des habitants, de la société civile et des acteurs économiques. Elle consolidera également la notoriété de Provence-Alpes-Côte d'Azur auprès des porteurs de projets, des investisseurs et des touristes.

Une Région moteur du partenariat méditerranéen

La Région Sud est un acteur incontournable de la diplomatie et du partenariat entre les pays du bassin méditerranéen. Elle unit les énergies autour de la « Méditerranée du futur », qui devient le laboratoire mondial du modèle de développement durable. En ce sens, la Région doit confirmer sa place dans la construction d'une citoyenneté méditerranéenne, centrée sur la recherche de solutions efficaces, innovantes et durables.

Une norme mondiale dédiée aux ports de plaisance

Provence-Alpes-Côte d'Azur assoit son leadership en impulsant la création d'une norme ISO d'échelle mondiale dédiée aux ports de plaisance, à partir de la certification européenne « Ports Propres ». L'ambition est à la fois de faire rayonner l'institution et le territoire, tout en réduisant l'impact de l'activité de plaisance sur le milieu marin (pollutions chroniques et accidentelles).

Une stratégie touristique régionale tournée vers la mer

Consciente des potentialités de développement touristique sur son littoral provençal et azuréen, ceci tout au long de l'année, la Région Sud se saisit de cet atout maritime en s'appuyant sur son Plan de croissance de l'économie touristique. Les Marques Monde Provence et Côte d'Azur rayonnent, notamment à l'international. Les démarches de qualification collectives se déploient, reconnaissance officielle de l'engagement des professionnels du tourisme en faveur de l'excellence de l'accueil et de l'exemplarité éco-touristique. Le territoire renforce son leadership national et international sur le tourisme de croisière, autour d'une filière engagée dans la transition environnementale.



1. Préfiguration d'une norme ISO d'échelle mondiale dédiée aux ports de plaisance.

TÉMOIGNAGES

Marc Emmanuel QUIROUARD FRILEUSE

Président de l'Union des Ports de plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco



« Loin de l'image de simple parking à bateau, les ports de plaisance sont considérés aujourd'hui comme des équipements territoriaux stratégiques. L'Union des Ports de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco, plus grande union de ports de plaisance d'Europe, accompagne les gestionnaires portuaires au quotidien pour maintenir ce cap. Ports Propres, seule certification européenne spécifique aux ports de plaisance, est née en 2011 et permet de limiter l'impact de la plaisance sur le milieu naturel par une maîtrise des déchets et des effluents issus des ports. Près de 54 ports sont certifiés, notamment grâce au soutien de la Région. Cette certification se développe dans d'autres Régions. Il s'agit d'une avancée exponentielle remarquable en seulement 10 ans. Aujourd'hui, une marche supplémentaire est gravie vers l'exemplarité. En 2018, nous entrons dans l'aire des ports à impacts positifs avec la certification Ports Propres actifs en biodiversité. De plus, la Charte pour le développement durable des ports de plaisance et de pêche est un outil permettant aux ports d'affirmer leur rôle stratégique par des partenariats techniques et financiers facilitateurs. En quatre ans d'existence, son bilan est très positif avec 57 ports engagés et plus de 70 opérations pour un montant supérieur à 18 M € autour d'enjeux socio-économiques, environnementaux et patrimoniaux. Ces travaux constituent la base des ports de demain, des ports exemplaires, supports d'innovations, connectés, répondant aux besoins de tous les usagers. Il faut être attentif aux évolutions s'opérant sur divers fronts et entretenir cette inestimable concertation avec l'ensemble des partenaires, pour maintenir une dynamique positive et rester pionnier. Les avancées sur le dragage des sédiments portuaires pollués confortent cette vision. »

François FOUCHIER Délégué régional au Conservatoire du Littoral



« Les services rendus par les espaces littoraux contribuent au développement durable du territoire régional: attractivité touristique, préservation des paysages, bien-être des habitants, régulation du climat, etc. Depuis 1975, le Conservatoire du littoral protège ces espaces de l'artificialisation et canalise les pressions d'usages dont ils font l'objet. Les conventions partenariales passées avec la Région et les Départements permettent d'accompagner la gestion de ces sites. L'enjeu est aussi d'anticiper davantage les phénomènes d'érosion et de submersion pour apporter des réponses réalistes et durables, en privilégiant les solutions basées sur la nature. A ce titre, des actions pilotes sont menées en région sur les Salins d'Hyères, les étangs de Villepey à Fréjus et en Camargue. Elles visent la reconquête écologique et paysagère ainsi que l'adaptation aux changements climatiques. »

William TILLET 1^{er} prud'homme du quartier maritime de Martigues



« Le quartier de Martigues s'étend sur 145 km de côtes, de Carro aux Saintes Maries de la Mer, en passant par l'Etang de Berre. La pêche s'exerce également dans les darses du port de Marseille-Fos, ce qui est unique en Europe. Sur ce vaste espace maritime s'exercent de nombreux métiers de pêche, nécessitant des compétences techniques et du savoir-faire: « petits métiers » du large, chaluts, plongée corail/oursins, conchyliculteurs, pêcheurs à pied, etc. Ils contribuent à l'identité maritime de l'espace régional et à son rayonnement touristique. La Prud'homie gère ce vaste espace maritime, aux côtés notamment du Parc marin de la Côte bleue, du Parc naturel régional de Camargue et du groupement d'intérêt public de l'Etang de Berre. »

- ☒ Un territoire régional dynamique et innovant, qui met à profit les potentiels qu'offrent l'économie bleue, mais également les évolutions sociétales de l'économie circulaire et collaborative pour accélérer son développement.
- ☒ Une institution régionale au plus près des acteurs maritimes, qui accompagne la mutation des territoires et des entreprises.



HORIZON 2030

Un secteur maritime d'excellence



DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS



120 000
emplois maritimes
soit **5,9%** de l'emploi régional

Source : Insee 2017



région de France
pour les industries nautiques
(1,5 milliards d'€ de chiffre d'affaire)



région de France
pour l'accueil touristique
(18 milliards d'€ de chiffre d'affaire)



3 300
établissements dans l'économie
maritime marchande

❑ **De multiples filières économiques et entreprises** reposent aujourd'hui sur la mer et le littoral : commerce, transport et logistique, défense, énergie, tourisme, plaisance, nautisme, yachting, réparation et maintenance navales, refit, pêche et aquaculture, industrie offshore et robotique. Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 1^{re} région maritime française avec 120 000 emplois maritimes dont 70% sont liés au tourisme littoral. La Région Sud accueille chaque année 28 millions de touristes, grâce à un environnement préservé.

❑ **L'économie bleue est un gisement d'emplois** et un vecteur de rayonnement pour la région. L'aquaculture, les biotechnologies bleues, l'énergie marine, industrie navale, la surveillance maritime ou encore l'éolien offshore flottant sont les principaux moteurs d'innovation et de compétitivité. Le tissu régional associe des grandes entreprises et une constellation de TPE qui font le dynamisme économique des territoires littoraux. Plus de 300 entreprises, dont 50% de PME et 100 organismes de recherche et de formation sont impliqués dans des projets collaboratifs à fort potentiel de croissance et marqueurs de l'excellence régionale.

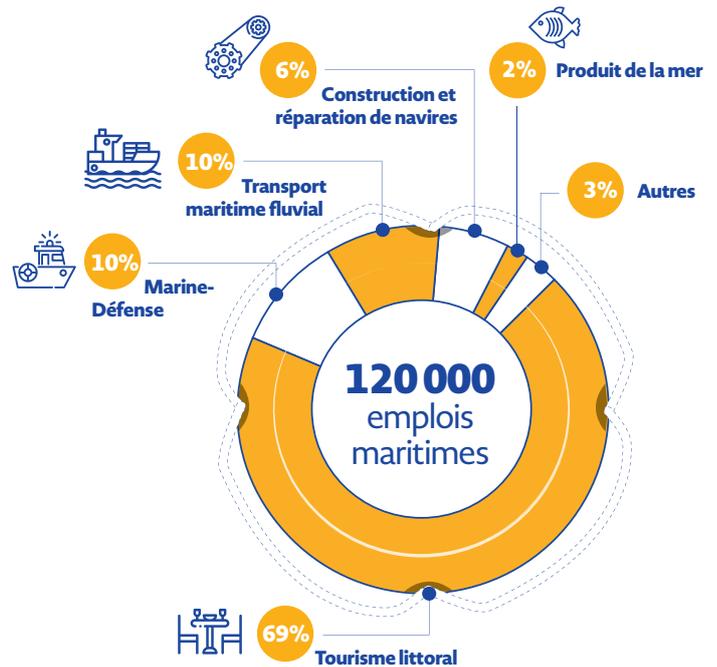
❑ **De nombreuses compétences scientifiques**, technologiques et industrielles de premier rang se sont positionnées sur les biotechnologies bleues, la sûreté-sécurité, la robotique sous-marine, la restauration écologique par exemple, avec des coopérations entre laboratoires publics/privés, centres de recherche et tissu industriel. Cet écosystème riche a ainsi fait émerger des projets industriels, certains de dimension internationale, portés par des entreprises et industries de tailles variées, start-up...

LA DÉFENSE, UNE FILIÈRE CLÉ FORTEMENT IMPLANTÉE SUR LE TERRITOIRE

La rade de Toulon abrite la 1^{re} base navale de France et le 1^{er} port de défense d'Europe. La présence de Naval Group en fait un site majeur de réparation/maintenance et de systèmes embarqués à vocation militaire (1^{er} atelier de développement de logiciels complexes haut degré de sûreté d'Europe). Son récent site de recherche et développement sur l'intelligence du navire armé emploie plus de 1 300 personnes. Ce secteur se positionne en leader en matière de surveillance et sûreté maritime.

Les emplois maritimes en région Sud

Source : Insee 2017



❑ **La French Fab** fédère les écosystèmes de l'industrie et a donné toute sa place à l'industrie maritime. Cette fédération d'entreprises, sous bannière unique de l'industrie française, est une opportunité pour la reconquête industrielle sur le territoire. Elle confère aux entreprises régionales, fleurons de l'économie bleue (naval, portuaire, énergie marine...), une plus grande visibilité à l'international.

❑ **Des filières maritimes** sont en plein essor, à l'image du nautisme et du yachting (navigation et refit). Certaines sont particulièrement innovantes comme l'éolien flottant, la thalassothérapie, le traitement des pollutions ou le génie côtier. A titre d'exemple, dans l'éolien offshore flottant, 40% des segments porteurs de la « chaîne de valeur » sont captés par des entreprises régionales et concerne plus de 170 établissements.

❑ **L'économie maritime concerne également des marchés de niche** comme l'utilisation des ressources marines dans la santé et les cosmétiques, qui nécessitent des efforts de recherche pour accélérer leur maturité.

❑ **L'essor de l'économie circulaire** repose sur un modèle conciliant croissance et environnement. L'utilisation et la préservation des ressources marines ouvrent le champ des possibles pour des démarches d'écologie industrielle et territoriale reposant sur une approche globale du développement économique et intégrant la notion de transition écologique: réutilisation et recyclage des déchets, valorisation des sédiments portuaires, déconstruction des bateaux, lutte contre les pollutions portuaires...

Les six filières stratégiques régionales



LES PORTS DE COMMERCE, ACTEURS MAJEURS DE L'ÉCONOMIE

La région dispose de trois ports maritimes de tailles et de vocations différentes, intégrés aux métropoles de Marseille, Nice, et Toulon. Véritables portes d'entrée du territoire régional, ils jouent un rôle structurant dans l'économie régionale, avec des positionnements complémentaires:

❑ le port de Marseille-Fos, au carrefour de flux économiques entre l'Europe et la Méditerranée, est le premier port français (81Mt), 3^e port pétrolier mondial, 6^e port européen en termes de trafic fret. Au-delà de l'activité traditionnelle de transport de passagers avec

2,7 millions, Marseille-Fos est le 1^{er} port de croisière de France. Cette activité portuaire draine 43500 emplois sur le territoire ;

❑ le port de Toulon développe, à côté de sa fonction de 1^{er} port militaire européen, des activités de trafics voyageurs et maritimes (2^e port passagers de France avec 1,4M de passagers) ;

❑ le port de Nice, premier port français exportateur de ciment, stratégique pour la filière du BTP, est également tourné vers la desserte des voyageurs (965 000 passagers).

Ces ports s'articulent également avec les ports fluviaux de l'axe Rhône-Saône, d'Arles et d'Avignon Le Pontet.

QUELQUES PARADOXES

- ❑ **L'économie et les filières maritimes ne sont pas encore pleinement identifiées comme segments d'avenir** pour le développement économique du territoire, et ce malgré la présence d'un tissu économique mobilisé. Et pourtant, les secteurs historiques comme la Défense, le tourisme littoral, la réparation navale ou le transport maritime sont des gisements d'emplois majeurs et déploient de nouvelles compétences pour conquérir de nouveaux marchés. Les activités plus émergentes souffrent encore d'un manque de visibilité.
- ❑ Certaines **activités traditionnelles**, telles que la **pêche aux « petits métiers »** et l'**aquaculture** sont en défaut d'attractivité. Et pourtant, elles concilient valeur-ajou-

tée économique et durabilité pour le milieu marin. Les mutations en cours sont autant de défis à relever pour pérenniser et transformer ces activités en segments porteurs.

- ❑ **La disponibilité foncière est une question stratégique** pour le développement des activités maritimes qui nécessitent un accès à la mer. Celles-ci sont en concurrence avec les activités de villégiature. Et pourtant, l'attractivité touristique du territoire régional et les effets du changement climatique nécessitent de faire des choix en matière d'aménagement et interrogent sur les coûts engendrés pour les collectivités.

UN TERRITOIRE RÉGIONAL EN ACTION

- ❑ Les territoires sont d'ores et déjà mobilisés pour favoriser l'accueil des entreprises en lien avec l'économie maritime. Les projets se multiplient notamment sur les territoires métropolitains, et ce dans des secteurs d'activités très diversifiés.
- ❑ **Quatre Opérations d'Intérêt Régional (OIR) concourent au développement des filières maritimes**: Énergies de demain, Tourisme / Industries Créatives, Naturalité et Économie de la mer. Cette dernière témoigne de l'importance grandissante du secteur maritime.
- ❑ Le **Pôle Mer Méditerranée**, pôle de compétitivité à vocation mondiale, fédère les acteurs de l'économie maritime et littorale et accompagne les entreprises qui ont des projets en matière d'innovation technologique. Il permet de mobiliser les moyens financiers sur les filières d'excellence, de croissance et d'emplois.
- ❑ Les professionnels de la mer adaptent progressivement leur offre de services aux nouvelles façons de pratiquer la mer, en lien avec les technologies numériques et le boom de l'économie collaborative. La plaisance collaborative illustre également l'émergence de nouveaux modèles liés à l'économie du partage.
- ❑ Le dynamisme régional dans la recherche et l'innovation partenariale se concrétise par des projets associant partenaires industriels et structures de recherche, comme l'Ifremer, le CNRS, les laboratoires universitaires... A titre d'exemples, le projet Coral vise le développement d'un robot sous-marin autonome d'exploration profonde permettant l'observation, l'investigation et la cartographie des fonds marins ; le programme Meust Neutrinos, à la croisée de l'astrophysique et des sciences de la mer, ouvre de nouveaux horizons.
- ❑ Les filières traditionnelles montent également en gamme et proposent des produits de la mer reconnus pour leur qualité et labellisés, à l'image de l'élevage de loups ou daurades Bio et plus récemment la culture d'huîtres, labellisées de Camargue.



© Région Sud / Getty Images

DES INITIATIVES PHARES D'ICI 2020

L'Opération d'Intérêt Régional Economie de la Mer

Dédiée à l'économie de la mer, cette « task force » accompagne les entreprises, en facilitant les coopérations autour de projets structurants. La mobilisation de financements et la mise en œuvre opérationnelle de ces projets sélectionnés et portés par des industriels et des acteurs académiques dotent la filière maritime d'avantages compétitifs. Cela se concrétise par un accompagnement technique et une mobilisation des financements publics et privés sur quatre marchés matures :

- ❑ la réparation navale, la maintenance, la construction navale et la déconstruction des navires. Il s'agit de renforcer le positionnement du territoire, dans un contexte de concurrence forte entre les places internationales ;
- ❑ les activités sous-marines. L'objectif est de faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur un des deux premiers sites mondiaux pour le développement de ces technologies intégrant notamment la robotique et les systèmes autonomes ;
- ❑ l'activité logistique et le « Smart Port », avec l'ambition de faire de la région un territoire pionnier en s'appuyant sur la dynamique du port de Marseille-Fos ;
- ❑ le nautisme, pour lequel le leadership régional doit être affirmé aux niveaux national et méditerranéen.

Le projet ALGUEX

Lauréat en 2017 du Programme Investissement d'Avenir, ce projet porté par la société Eranova vise à valider un démonstrateur pré-industriel de production et d'optimisation d'algues vertes. L'amidon enrichi à partir des algues, générant vingt fois plus de biomasse que les cultures terrestres, produit de la résine biosourcée et biodégradable destinée au marché des emballages et films plastiques. Les bassins de culture et le pilote d'extraction sont localisés à Port-Saint-Louis-du-Rhône, pouvant ainsi utiliser les algues échouées comme ressource. Les attendus économiques sont prometteurs, avec l'émergence de nouveaux procédés issus de ressources marines produites localement et la création de plus de cinquante emplois à terme. Ce projet contribue à la redynamisation du secteur industriel de Fos sur des marchés d'avenir.

Le Contrat de filière « tourisme de croisière »

La Région Sud a initié une dynamique collective associant l'ensemble des clubs croisière (Marseille Provence, French Riviera et Var Provence), en collaboration avec les chambres consulaires. Ce contrat, signé en mars 2019, se traduit par un plan d'actions sur deux ans et un financement de la Région (250 k€). L'objectif est de faire de la façade maritime régionale l'une des premières destinations mondiales de la croisière, en y associant les ports fluviaux. Il s'agit notamment de travailler sur la mutualisation de l'ingénierie, sur la promotion et l'accueil, sur la valorisation des retombées économiques et sur l'engagement des compagnies en faveur de l'environnement.



7. Aménagement du Pôle nautisme, mer et développement de Port-Saint-Louis-du-Rhône (Action OIR Economie de la Mer).
8. Mise en œuvre du plan d'actions du contrat de filière Tourisme de croisière.
9. Attribution de la marque d'État « Qualité Tourisme » au titre du nouveau référentiel « Port ».
10. Mise en œuvre du Certificat régional d'Activité Pêche Aquaculture pour valoriser les activités professionnelles (Action Plan climat n°56).



Le port de Villefranche



POUR DES AMBITIONS PARTAGÉES À 2030

La Région prend le parti d'anticiper et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain.

Une région active sur les marchés et les technologies de l'économie bleue

La Région mise sur le développement de l'économie maritime et en particulier sur l'économie bleue, porteuse de croissance. L'écosystème régional est particulièrement positionné sur les biotechnologies marines (micro-algues), les activités sous-marines (robotique, surveillance, offshore), le génie côtier et les énergies marines renouvelables. Les industries anciennement ancrées localement renouvellent leurs compétences pour garder un leadership internationalement reconnu. La valorisation des marchés/technologies porteurs de projets innovants permet de développer l'économie maritime dans les domaines d'excellence. Ces projets mobilisant PME, TPE et acteurs académiques, répondent aux défis scientifiques et permettent la mise sur le marché de produits et services vecteurs de croissance.



2. Traitement et valorisation des sédiments portuaires pollués des ports de plaisance.
3. Déploiement de l'électrification des quais des bassins Est du port de Marseille-Fos à destination des ferries.
4. Appui à la création d'une zone de réglementation des émissions de polluants en Méditerranée.
5. Aménagement d'un ascenseur à bateaux de 6000 tonnes dans l'enceinte du port de Marseille-Fos. Action OIR Economie de la mer
6. Restructuration du port de Saumaty (Marseille, Estaque). Action OIR Economie de la mer

L'industrie du futur investit pleinement le domaine maritime

Les activités industrielles, en particulier celles liées au transport maritime, relèvent les défis du 21^e siècle. Elles favorisent la convergence du monde virtuel, de la conception numérique, de la gestion avec les produits et objets du monde réel. Elles proposent notamment des technologies de propulsion utilisant des nouvelles énergies, des navires « autonomes » et le pilotage à distance...

Un secteur maritime dynamique, compétitif et respectueux de l'environnement

Le secteur maritime prend le virage du numérique et s'adapte aux évolutions sociétales et environnementales. Face à la nécessité de réussir la transition énergétique et écologique, l'écosystème d'entreprises et d'acteurs de la recherche et développement est mobilisé pour trouver des solutions concrètes basées sur la nature. Qu'il s'agisse de renforcer le positionnement du secteur des industries nautiques, d'aménager durablement les ports ou de valoriser les ressources marines, tous les secteurs de l'économie maritime sont engagés dans cette tendance et font émerger des entreprises compétitives.

Des ports incontournables sur les axes de transports maritimes au cœur des villes

Les ports de commerce confortent leurs fonctions stratégiques, dans un contexte concurrentiel. Un équilibre est atteint entre activité portuaire et développement urbain. En accueillant de nouvelles activités, qui nécessitent un accès direct à la mer, les friches industrielles réussissent leur mutation. De même, la bonne cohabitation entre les activités portuaires et l'habitat préserve le fonctionnement de ces espaces économiques. Les armateurs prennent conscience de la nécessité de réduire les impacts de ces activités pour préserver la santé des riverains et l'environnement marin.



Le port de Nice

TÉMOIGNAGES

Yves LYON CAEN
Président de la Fédération
des Industries Nautiques



« La région concentre 25 % de l'activité française de la filière des industries et services nautiques: 1 200 entreprises, 10 000 emplois et 1,2 milliard d'€ de CA. Le Yachting Festival de Cannes, 1^{er} salon à flot européen, et les Nauticales de La Ciotat sont des rendez-vous incontournables en région. La Région Sud est de fait la première région nautique de France. Notre partenariat avec la Région Sud s'appuie sur l'accompagnement des entreprises de la filière et le développement de politiques nautiques au sein des territoires littoraux. Ce travail en commun renforce le dynamisme économique du territoire et conforte sa place de leader en France et en Europe. »

Laurent FALAIZE
Cluster Riviera Yachting
Network



« Très présente en Région Sud, la filière du yachting professionnel est une signature singulière de l'économie de notre territoire, avec 1 300 places de yachts, 3 000 yachts qui naviguent sur notre littoral l'été et des chantiers navals de renommée planétaire, assistés par de nombreux co-traitants. Une offre globale d'exception se structure depuis 20 ans en Région Sud, participant de la chaîne de valeur de l'industrie du yachting. Développer notre attractivité, notre compétitivité, nos avantages concurrentiels, tel est l'enjeu auquel Riviera Yachting Network et ses entreprises doivent faire face dans un contexte de concurrence fort en Méditerranée. »

Vincent RIGAUD
Directeur du centre
IFREMER Méditerranée



« La région, berceau des bathyscaphes et du scaphandre autonome, est un territoire d'innovation et de développement économique de rang mondial. La robotisation et l'intelligence embarquée pour l'industrie, la défense et les sciences représentent un marché mondial pour la filière régionale, riche en laboratoires et en champions industriels. Les synergies permettent de développer des systèmes de référence comme ceux de l'Ifremer et de la Marine Nationale et des offres industrielles compétitives (Naval Group, Thales, ECA, Alseamar, Ixblue, Comex...), dans des dynamiques de partenariat favorables au développement de jeunes pousses innovantes. »

Patrick BARAONA
Directeur du Pôle Mer
Méditerranée



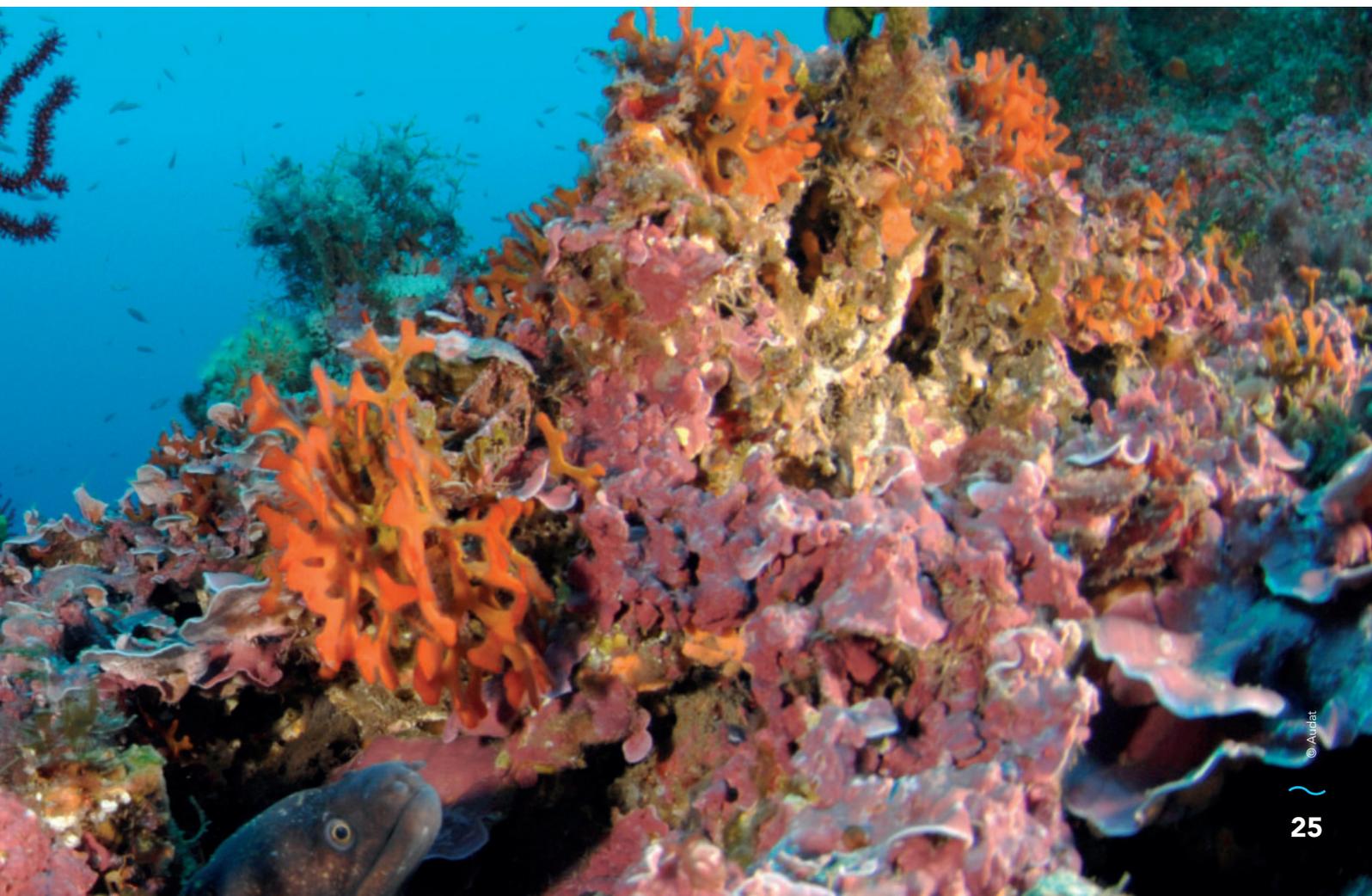
« Le Pôle mer fait écho aux priorités régionales. Il favorise l'innovation dans les secteurs de la croissance bleue: défense, sécurité, naval, nautisme, énergie, bio ressources et biotechnologies bleues, environnement, tourisme littoral, port et logistique. Le Pôle a labellisé 400 projets pour un budget de 900 M € et des cofinancements publics à hauteur de 350 M €. A côté des industries mûres qui occupent une des 1^{re} places en Europe pour la réparation/refit de navires, le Pôle mobilise les acteurs sur les filières émergentes, porteuses de croissance et d'emplois telles que les biotechnologies bleues, le smart port, l'éolien en mer flottant. »

- ❑ Une Région moteur et vitrine des Accords sur le climat, dotée d'un Plan climat.
- ❑ Une Région engagée dans la transition écologique, pour préserver ses ressources et transmettre un patrimoine naturel d'exception.
- ❑ Une Région investie dans la transition énergétique, qui anticipe les besoins de son territoire et s'adapte aux effets du changement climatique.



HORIZON 2030

Une transition écologique
et énergétique réussie



DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS

La mer Méditerranée représente **1%** de la surface des océans

et abrite **8%** de la biodiversité mondiale



8 espèces de mammifères marins fréquentent régulièrement l'espace marin

Source : Sanctuaire Pelagos

Le stockage du carbone



L'herbier de Posidonie stocke **3X plus de carbone** que la forêt tropicale ou tempérée

Source : Nature Geoscience

5 installations de thalassothermie en 2016 (25,7 MW)



Source : Oreca

La mer Méditerranée rend de nombreux services écosystémiques à l'Homme (écologiques, énergétiques, sociaux et économiques). Ils constituent de véritables opportunités pour une transition écologique et énergétique réussie.

La mer Méditerranée est un des trente-quatre hotspots de biodiversité de la planète, haut lieu de biodiversité particulièrement menacé par le changement climatique. Elle abrite une richesse faunistique et floristique exceptionnelle, concentrée dans les fonds compris entre la surface et cinquante mètres de profondeur. L'herbier de Posidonie et le coralligène en sont les deux écosystèmes majeurs. 20% à 30% des espèces sont endémiques au bassin méditerranéen, c'est-à-dire présents nulle part ailleurs dans le monde, comme la Posidonie.

Dans un contexte de changement climatique, la mer est un atout pour l'humanité. Les écosystèmes littoraux assurent des fonctions de régulation indispensables : séquestration du carbone, protection des plages contre l'érosion, rôle de nurserie, de frayère, etc. À ce jour, la combinaison de ses services écosystémiques font de l'herbier de Posidonie l'écosystème le plus utile sur la planète, devant les récifs coralliens et la forêt amazonienne.

La région est reconnue pour la préservation de son littoral. De vastes espaces naturels et aires marines protégés concourent au bon état des écosystèmes de l'ensemble du territoire : parcs nationaux, régionaux, marin, sites du Conservatoire du Littoral (41 000 ha), zones Natura 2000... qui représentent 53% de la bande littorale (calcul réalisé sur une bande de 2 km de part et d'autre du trait de côte). La Camargue, la Côte Bleue, les Calanques, les îles d'Hyères, la corniche varoise, la baie d'Antibes et le Cap Ferrat comptent parmi ces espaces à haute valeur-ajoutée qui font rayonner Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La mer offre l'opportunité de développer de nouvelles énergies : éolien flottant (production d'électricité en exploitant les vents marins), thalassothermie (utilisation de l'eau de mer pour alimenter un réseau de chaleur/fraîcheur dans les bâtiments), micro-algues marines (production de biocarburant à partir de la biomasse algale). Aujourd'hui, 66% de l'énergie produite



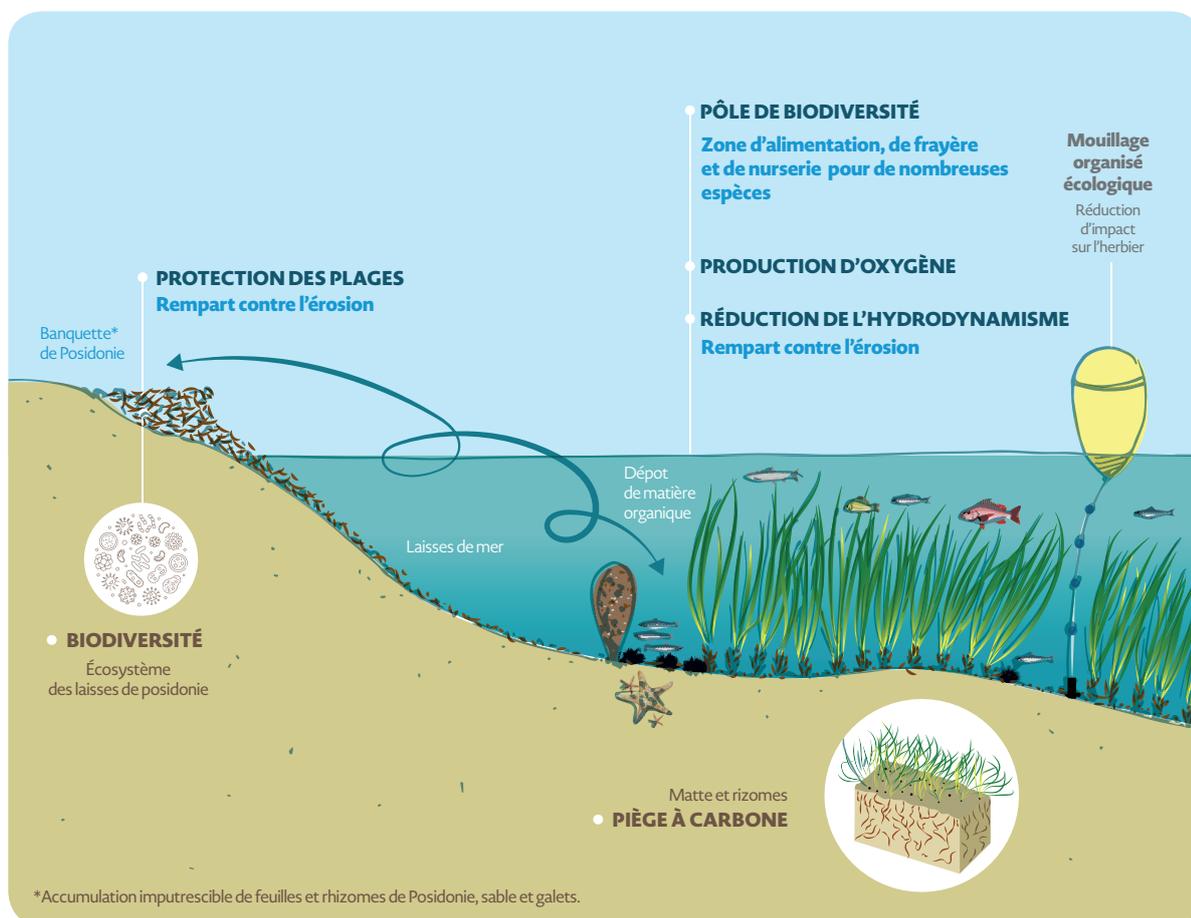
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, TOP 3 DES GISEMENTS DE VENT EN FRANCE

Situé à l'ouest de la région, au large de Fos, le gisement éolien est le 3^e à l'échelle française après l'Occitanie et la Bretagne (en nombre de jour de vent fort supérieur à 60 km/h). Il offre de nombreuses opportunités pour faire de l'éolien offshore une filière industrielle d'avant-garde. La proximité des installations du port Marseille-Fos et la présence d'un écosystème d'entreprises mobilisées sur ce sujet sont des atouts considérables pour le territoire.

en région est d'origine renouvelable. Pour autant, la production d'énergie sur Provence-Alpes-Côte d'Azur ne couvre que 10% de la consommation du territoire. Dans ce contexte, le potentiel qu'offre notamment l'éolien offshore flottant est une réponse pour réussir la transition énergétique.

- **La mer est un espace propice pour favoriser la mobilité durable** des personnes à l'échelle des métropoles. Le transport maritime de passagers est une opportunité intéressante pour favoriser la découverte des territoires par la mer. Dans certains cas, il peut compléter le réseau de transport en commun terrestre et décongestionner certains axes de circulation urbains et interurbains.

Les services rendus par l'herbier de Posidonie



QUELQUES PARADOXES

❑ La mer et le littoral contribuent au cadre de vie et à l'attractivité touristique de la région. Et pourtant, ils font l'objet de multiples activités qui fragilisent les écosystèmes, comme les herbiers de Posidonie, et qui impactent la santé des populations. La plupart des usages se concentre près des côtes où la biodiversité est la plus riche. Les aménagements littoraux gagnés sur la mer (22% du trait de côte régional est artificialisé), la surexploitation des ressources et les pollutions telluriques, notamment par les plastiques, sont les pressions les plus impactantes. Les pollutions sont d'autant plus concentrées que la Méditerranée est quasi-fermée : ses eaux ne se renouvellent que tous les siècles. Cette forte pression anthropique pose la question de la capacité de charge des milieux littoraux.

❑ Les espaces littoraux sont toujours plus attractifs et convoités. Et pourtant, ils sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique. L'élévation du niveau de la mer accroît le risque de submersion marine et l'érosion du trait de côte.

« Il faut être réactif pour dépasser la vitesse de dégradation des milieux »

Marc DUNCOMBE, Directeur du Parc national de Port-Cros

Le coralligène, qui compose les paysages marins attractifs de la région, est particulièrement sensible à l'acidification des eaux tout comme le plancton à coquille calcaire. Le changement climatique a également des effets sur le développement des espèces non indigènes potentiellement invasives, sur la prolifération de microalgues toxiques ou encore sur le phénomène de biseau salé (intrusion d'eau salée dans les aquifères littoraux). Anticiper ces effets, adapter et réduire la vulnérabilité du territoire devient une urgence pour pérenniser la sécurité des populations et les activités balnéaires et portuaires.

UN TERRITOIRE RÉGIONAL EN ACTION



❑ Dans les années 1970, la mise en place du **Plan d'Assainissement du Littoral** a permis de réduire les pollutions anthropiques en mer, grâce à la création de stations d'épuration sur l'ensemble du littoral.

❑ Les collectivités ont depuis les années 1980, engagé des efforts importants pour la restauration de zones dégradées avec **l'immersion de récifs artificiels** qui permettent de recréer des habitats. 55000 m³ de récifs artificiels sont implantés en région, dont 32000 m³ à Marseille.

❑ Avec l'adoption du **Plan climat « Une COP d'avance »** en 2017, la problématique du changement climatique et de ses conséquences est désormais installée au centre des préoccupations de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



La calanque d'Envau, Marseille

© Jean BELVSI / 2014-2015

- ❑ Depuis 2018, les **Schémas Territoriaux de Restauration Ecologique** proposent d'autres solutions pour favoriser la restauration écologique des milieux dégradés, une fois les sources de pression maîtrisées.
- ❑ Le **Plan d'actions pour le milieu marin de Méditerranée occidentale (PAMM)** est mis en œuvre sur le territoire régional. Pour atteindre le bon état écologique des eaux et des milieux marins, son programme de mesures (2016-2021) comprend des actions opérationnelles. Certaines sont orientées sur la conservation des zones d'herbiers et de coralligène, l'organisation spatiale des usages et la restauration des habitats dégradés.
- ❑ En tant que chef de file pour la préservation de la biodiversité, la Région Sud a élaboré en 2014 une **Stratégie régionale de la biodiversité et un Schéma régional de cohérence écologique** puis a créé l'**Agence régionale de la biodiversité en 2018**, conformément à la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (2016). Elle porte l'ambition d'accélérer le déploiement de projets des territoires, pour faire de la biodiversité un levier de développement et d'innovation.
- ❑ L'énergie marine est exploitée au sein de plusieurs **boucles thalassothermiques** à Monaco, la Seyne-sur-Mer, et depuis peu à Marseille où les démonstrateurs Thassalia (Engie) et Massileo (EDF optimal solutions)

ont été inaugurés en 2016 et 2017. Ils desservent les quartiers d'Euroméditerranée à Marseille en chauffage, climatisation et eau chaude sanitaire.

- ❑ Le **réseau Mistral**, 1^{er} réseau français multimodal associant des bateaux et des bus, transporte plus d'1,5 million de personnes par an sur les lignes qui relient Toulon, la Seyne, les Sablettes et Saint-Mandrier. Le **réseau de navettes maritimes de la Régie des Transports Métropolitains (RTM)** transporte également près de 350000 passagers au départ du Vieux-Port de Marseille, vers l'Estaque, la Pointe-Rouge et les Goudes. Ces initiatives de mobilité urbaine pourraient être dupliquées.
- ❑ La **sensibilisation à la mer des publics** est, depuis plusieurs années, un axe prioritaire de la politique maritime régionale. Elle s'appuie sur l'expertise et la richesse du tissu d'acteurs de l'éducation à l'environnement et du développement durable. Les **campagnes d'envergure régionale** Inf'Eau Mer, Ecogestes Méditerranée ou encore Eco-Attitudes informent les publics sur la richesse du patrimoine marin et les pressions qu'il subit.

« Ancrer dans les esprits
la culture de la mer »

Jacques CATHELIN, Directeur technique national
de la Fédération Française de Voile

DES INITIATIVES PHARES D'ICI 2020

Provence Grand large, 1^{re} ferme pilote en Méditerranée

Initié en 2011 et porté par EDF Renouvelables, le projet Provence Grand Large est retenu en 2016 par le gouvernement français, en réponse à l'appel à projets EOFLO de l'ADEME de 2015. Il vise à installer un parc pilote de trois éoliennes offshore d'une puissance de 8 MW unitaire à 17 km au large du golfe de Fos, sur la zone dite de « Faraman ».

L'objectif est d'acquérir un retour d'expérience opérationnel et de faire la preuve de la faisabilité technique et économique d'une production d'électricité à partir d'éoliennes flottantes. Le maître d'ouvrage « Provence Grand Large » s'est associé à Siemens pour fournir les turbines et SBM Offshore pour les flotteurs. Fort d'infrastructures existantes, la présence du port de Marseille-Fos est un atout. Le Grand Port Maritime de Marseille fournira en effet les sites d'assemblage et de montage des éoliennes.

L'électricité produite sera équivalente à la consommation annuelle d'environ 40000 habitants.

Vers une région « zéro déchet plastique »

Chaque jour, 700 tonnes de déchets plastiques sont déversés dans la Méditerranée. 80% des déchets marins sont d'origine terrestre et impactent fortement la vie marine. La lutte contre la pollution des océans notamment par les déchets plastiques, est devenue une question primordiale à l'initiative de l'Union Européenne.

Consciente de l'enjeu, la Région s'est dotée d'un Plan climat dont l'une des initiatives phares est « zéro déchet plastique » avec un appel à projets dédié. Il s'agit d'appréhender la problématique dans son ensemble, en accompagnant les filières de recyclage, l'écoconception, la valorisation et la sensibilisation des citoyens (campagnes Ecogestes Méditerranée et Inf'Eau Mer). Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'amplifier cette dynamique régionale et de travailler de concert avec les pays européens et du pourtour méditerranéen, afin de conjuguer les efforts de chacun pour préserver la richesse naturelle de l'environnement littoral et marin. La participation de la Région à des programmes européens tels que « Sustainable Blue Economy » va permettre d'amplifier les actions régionales et réaffirmer la volonté de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'être une région « zéro déchet plastique ».

Le Parc national de Port-Cros



Un projet de zones de mouillage écologique pour concilier plaisance et écosystème marin

Le parc national de Port Cros a engagé l'aménagement d'une zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) dans la passe de Bagaud. Ce site en cœur de parc est un lieu privilégié de mouillage des plaisanciers, du fait de son caractère abrité et de sa faible profondeur. En été, il accueille jusqu'à 200 navires au mouillage en même temps. Cette surfréquentation dégrade les fonds marins, en particulier le vaste et fragile herbier de Posidonie qui le compose presque exclusivement.

Pour limiter ces pressions sur le milieu naturel, il est prévu d'implanter 75 mouillages écologiques, un système autonome de vidéosurveillance pour contrôler le plan d'eau, couplés à une interdiction de mouillage forain sur le secteur. L'ambition est à la fois de limiter les impacts du mouillage sur le milieu naturel et de permettre aux plaisanciers de continuer à fréquenter cet espace et d'améliorer leur accueil. Cette action s'inscrit dans la cadre du Plan climat de la Région Sud, qui prévoit de « promouvoir les mouillages écologiques pour diminuer les pressions sur les habitats marins » (action 77). Pour permettre à un plus grand nombre de plaisanciers de découvrir ces paysages exceptionnels et pour éviter les bateaux ventouses, le tarif d'amarrage d'abord faible sera doublé chaque nuit supplémentaire.



11. Implantation de la ferme pilote Provence Grand large (Plan climat action n°24).
12. Expérimentations technologiques sur le site d'essai Mistral au large de Fos-sur-Mer (Plan climat action n°24).
13. Mobilisation de la Région Sud et ses partenaires pour le lancement par l'État d'appels d'offres dédiés aux fermes éoliennes commerciales.
14. Création du site d'essai et de formation aux métiers du vent WindTech à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Action OIR Économie de la Mer.
15. Déploiement coordonné de zones de mouillage organisés sur le littoral régional, y compris pour les yachts : baie de Beaulieu, Port-Cros... (Plan climat action n°77).
16. Mise en œuvre de l'appel à projets « Adaptation des plages au changement climatique » pour accompagner les collectivités (Plan climat action n°79).
17. Organisation de journées thématiques d'actualité pour les techniciens, en partenariat avec le CNFPT.
18. Élaboration et mise en œuvre d'un Plan Posidonie, pour préserver cette espèce emblématique de Méditerranée.
19. Organisation de la collecte du stock ancien de fusées de détresse.



POUR DES AMBITIONS PARTAGÉES À 2030

La Région prend le parti d'anticiper et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain.

Des écosystèmes marins préservés et en bon état écologique

La biodiversité marine est considérée comme un levier de développement économique pour le territoire régional. Grâce à la prise de conscience des pouvoirs publics et des citoyens, des solutions se développent pour atteindre le bon état écologique des écosystèmes, notamment des herbiers de Posidonie. De fait, leur capacité à s'adapter au changement climatique est renforcée. Les décideurs intensifient leurs engagements sur le long terme, pour la conservation, gestion et restauration des milieux littoraux. L'Agence régionale de la biodiversité joue pleinement son rôle de coordination entre ces acteurs.

Un littoral résilient face au changement climatique

Le territoire anticipe les effets du changement climatique et s'y adapte progressivement. L'amélioration des

connaissances sur l'érosion et la submersion marine permet de mieux comprendre ces phénomènes et de les prendre en compte dans les politiques publiques. Les politiques d'aménagement et d'urbanisme du littoral sont revisités par ce prisme. La Région Sud est porteuse d'un « dire » structuré sur ces enjeux et veille, avec ses partenaires, à leur intégration dans les documents de planification. Elle accompagne l'expérimentation de méthodes innovantes de gestion du trait de côte et de préservation des écosystèmes littoraux.

Une connaissance améliorée du fonctionnement du milieu marin

La mutualisation des moyens des pouvoirs publics rend possible l'acquisition, le stockage et le partage des données nécessaires pour appréhender le fonctionnement du milieu marin. Cette connaissance permet d'identifier les zones de fonctionnalités des fonds côtiers. Ces données aident à prendre les décisions adaptées, pour concilier le développement des activités maritimes et la préservation du milieu marin.

Des citoyens bien informés qui modifient leurs comportements

La gestion intégrée du littoral associe tous les acteurs, y compris les citoyens et les touristes qui se sentent désormais concernés par les enjeux maritimes. Ils comprennent et acceptent mieux les politiques locales. L'éducation, l'information et la sensibilisation participent à la concertation citoyenne pour la mise en œuvre de projets de territoires littoraux.

Les énergies marines pour une transition énergétique réussie

Pour une région neutre en carbone à l'horizon 2050, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur diversifie le mix énergétique et déploie les énergies renouvelables sur le territoire. Le développement des énergies marines répond aux objectifs fixés par le Plan climat régional.

Les ports de plaisance de demain, acteurs de la multimodalité

Le développement des navettes maritimes, bien connectées avec le réseau de transport en commun, apporte une offre de transport renouvelée, qui renforce l'offre alternative à la voiture pour les usagers.



7. Élaboration et mise en œuvre d'une feuille de route pour l'adaptation du littoral et des plages au changement climatique (Plan climat action n°79).
8. Mise en œuvre d'une plateforme de capitalisation, d'échange et de valorisation des données relatives au trait de côte.
9. Installation en mer de deux projets commerciaux d'éoliennes flottantes d'une puissance minimum de 750 MW.
10. Accompagnement des ports de plaisance pour devenir des ports connectés et de plateformes multimodales de transport.
11. Élaboration d'un programme européen sur l'adaptation des littoraux au changement climatique (Plan Climat action n°84) et d'une feuille de route régionale.
12. Préfiguration d'une réserve naturelle régionale marine (Plan climat action n°69).

TÉMOIGNAGES

Hervé MARTEL

Président du directoire du Grand Port Maritime de Marseille



« Poumon économique du territoire, le port a engagé une série de projets au service de l'excellence environnementale. Protéger le domaine maritime et côtier dont nous avons la responsabilité tout en développant un environnement attractif pour la croissance économique est la plus belle de nos missions. Qu'il s'agisse de déployer le branchement électrique des navires à quai, de faciliter le transfert des conteneurs sur les trains ou de protéger la biodiversité, nos actions améliorent sans cesse l'écosystème portuaire. Le Port Vert est animé par des ingénieurs qui développent des projets de production d'énergies renouvelables, des gardes qui patrouillent dans les espaces naturels, et des équipes internationales qui portent nos ambitions environnementales jusqu'en Asie. »

Christophe PIANA

Directeur du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon



« Créé en 1997, le syndicat a pour ambition la gestion et le développement touristique du Lac de Serre-Ponçon. Le plan global, établi en 2012 après une large concertation, vise à faire de la plus grande retenue hydroélectrique française une réelle destination nautique. La recherche permanente de qualité est au cœur de cette stratégie, que ce soit au niveau des aménagements, du cadre environnemental et des services. Serre-Ponçon est d'ailleurs l'un des lacs les plus labellisés en Europe (Pavillon Bleu et certification Ports propres). L'enjeu est de renforcer l'attractivité du plan d'eau, tout en valorisant le caractère paradoxalement « naturel » de l'offre touristique. »

Frédéric BACHET

Directeur du Parc marin de la Côte Bleue



« Créé à l'initiative de la Région en 1983, le Parc Marin de la Côte Bleue est précurseur dans la gestion de la zone côtière, avec la création de réserves de pêche et l'immersion de récifs artificiels. Réalisation atypique, il a su réunir les conditions de réussite: engagement des Collectivités sur le long terme, efficacité des mesures de gestion scientifiquement prouvées, personnel impliqué et participation des habitants. Les pêcheurs professionnels demeurent en 2018 des acteurs de l'action quotidienne du Parc. Il est reconnu au niveau international, avec une labellisation Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne en 2012, et son inscription en 2018 sur la Liste Verte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. »

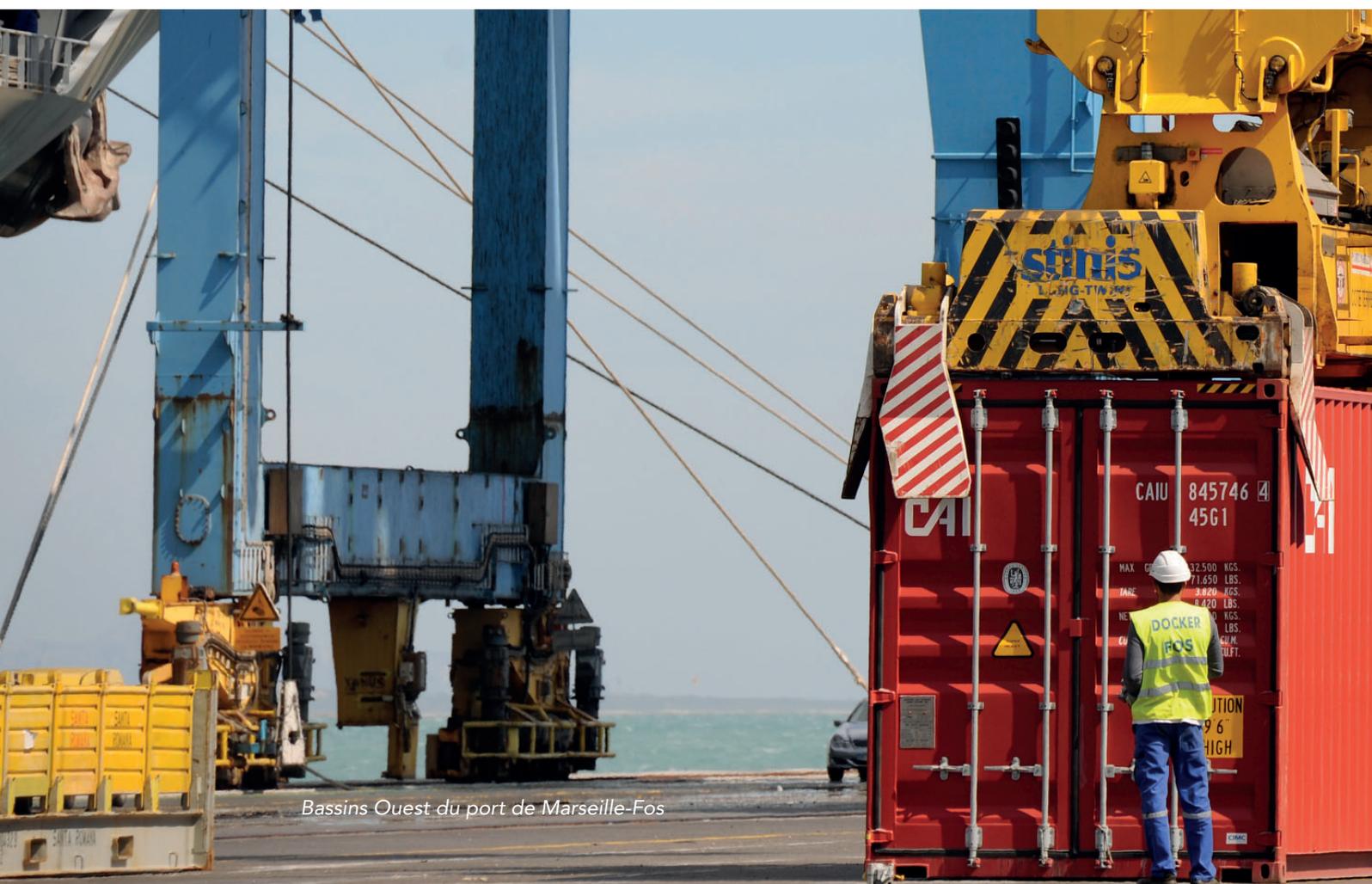
Joël GUIOT

Président du Groupe Régional d'Experts sur le Climat en région Sud



« Les activités humaines provoquent des bouleversements environnementaux inédits, avec des répercussions sur la biodiversité, la santé, les ressources alimentaires, en eau, en énergie, etc. Il est impératif de faire évoluer notre façon d'habiter, d'utiliser et de percevoir ce territoire particulièrement peuplé et vulnérable. Le Groupe régional d'expert sur le climat - réseau de près de 300 experts scientifiques dont une quarantaine du secteur maritime - centralise et diffuse, depuis quatre ans, la connaissance scientifique sur le changement climatique afin d'aider et de soutenir la transition écologique et énergétique. »

Une Région qui fait de la mer un employeur d'avenir,
en valorisant la diversité des métiers et en misant sur la formation,
l'innovation et l'économie bleue.



Bassins Ouest du port de Marseille-Fos

HORIZON 2030

Des métiers maritimes attractifs



DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS



357 000
personnes recrutées*

soit **+7%**
par rapport à 2016

* y compris les emplois saisonniers mais hors intérim

Source : Pôle emploi 2017



Le tourisme représente

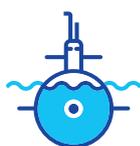
94%

de ces recrutements

(hôtellerie restauration + activités et loisirs littoraux)

Source : Pôle emploi 2017

La construction et la maintenance navale concentrent

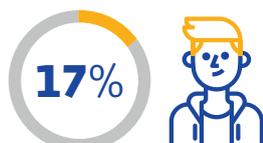


55%



des recherches d'emploi
(hors tourisme)

Source : Pôle emploi 2017



des demandeurs d'emploi dans la filière
sont des jeunes de
-25 ans

Source : Pôle emploi 2017

❑ **Les activités maritimes recouvrent une grande diversité de métiers.** Parmi les métiers purement maritimes de la « filière mer », le secteur des travaux en mer est le plus grand pourvoyeur d'emplois salariés (scaphandrier, plongeur, ingénieur, géologue pétrolier, etc.) avec des acteurs majeurs comme le port de Marseille-Fos et la base navale de Toulon. En élargissant au tourisme, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration concentre 60% des emplois et 91% des recrutements, largement induits par l'attractivité touristique du littoral. Les emplois liés au tourisme se caractérisent par une forte saisonnalité, ce qui explique le nombre de recrutements élevés.

❑ **L'offre de formation est riche et multiforme.** La région dispose de plus de trente établissements de formation, du niveau CAP à Bac+5, en formation initiale ou continue. Les secteurs sont variés : architecture navale, droit maritime, industries nautiques, logistique et services maritimes, marine nationale, le transport, l'offshore, les sciences de la mer, mais également dans des métiers traditionnels comme la transformation des produits de la mer, les cultures marines... Ces formations sont souvent d'excellence, notamment avec la présence de l'Institut National de la Plongée Professionnelle et de l'École Nationale Supérieure Maritime.

❑ **Des initiatives foisonnent pour pérenniser les métiers liés à la mer,** les rendre attractifs et s'adapter aux enjeux des différents segments des activités maritimes. Les dispositifs et les offres de formation sont nombreux, portés par les acteurs en réseau et les fédérations professionnelles, comme dans le nautisme, le tourisme, ou la réparation navale. L'écosystème d'acteurs s'appuie sur près de 900 métiers : biologiste marin, ingénieur R&D, manager des opérations offshore, moniteur de plongée, éducateur à l'environnement marin, agent portuaire, mécanicien naval civil ou militaire...

❑ **Le yachting, la réparation navale, le transport maritime ou encore l'éolien offshore flottant illustrent la reconversion en cours des secteurs industriels maritimes.** Ces mutations impactent les dynamiques économiques des territoires et représentent des gisements d'emplois intéressants. Ils font appel à des métiers diversifiés en termes de compétences et de niveau de formation.

Le porte-avion Charles-de-Gaulle à Toulon



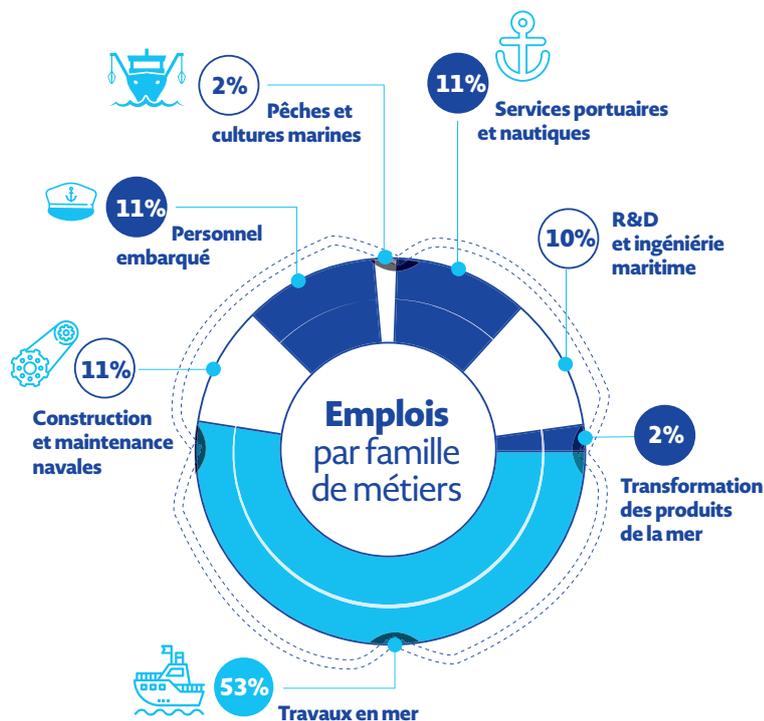
Les établissements de la « filière mer » recrutent, essentiellement du fait des activités liées au tourisme, mais aussi des travaux en mer, des services portuaires et nautiques ainsi que de l'ingénierie maritime. Ils requièrent pour certains postes une **montée en compétences et des qualifications de haut niveau**. Les emplois salariés maritimes sont d'ailleurs plus qualifiés et mieux rémunérés que la moyenne des salariés en région.

Avec la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (2018), la Région Sud se voit confier l'information sur les métiers et les formations en direction des élèves et leurs familles, des étudiants et apprentis, notamment dans les établissements scolaires et universitaires. Cette nouvelle compétence est une opportunité pour inciter les jeunes à prendre la mer.



Répartition des effectifs salariés par famille de métiers (hors tourisme et défense*)

Source : ACOSS Pôle Emploi 2016



* Les emplois liés au tourisme représentent 62% des effectifs salariés de la « filière mer ». Les emplois de la défense ne sont pas disponibles.

QUELQUES PARADOXES

- ❑ **La diversité des métiers maritimes est méconnue.** Et pourtant, le soudage, la chaudronnerie et la maintenance électrique comptent parmi les métiers les plus recherchés par les employeurs, sans compter l'hôtellerie et la restauration. Certains d'entre eux sont peu attractifs, renvoyant une fausse image de conditions de travail difficiles. **Cette carence d'attractivité explique en partie que certaines filières peinent à renouveler leurs professionnels** comme la réparation navale ou la pêche artisanale. A l'avenir, les entreprises de la filière maritime auront également besoin de personnes polyvalentes, à niveau de qualification plus élevé, et mobilisant des compétences croisées, à l'instar de la mécatronique.
- ❑ **Les filières d'excellence, positionnées sur des marchés de niche,** recrutent peu, par manque de formations adaptées en région. Il n'existe ainsi qu'une seule formation dédiée à la réparation navale dispensée à Toulon. Et pourtant, préparer les entreprises aux enjeux de demain implique un renforcement de leurs compétences dans les filières industrielles régionales: activités navales, biotechnologies bleues, génie écologique et côtier...
- ❑ **Les formations proposées localement répondent partiellement aux besoins en renouvellement de personnel des entreprises.** Et pourtant, dans les secteurs comme la réparation navale ou le yachting, des compétences spécifiques sont recherchées: maîtrise de l'anglais technique, des exigences réglementaires en matière de qualité, hygiène et sécurité, peinture des yachts... Etre en capacité de proposer des formations adaptées est complexe compte tenu de leur grande diversité.
- ❑ **Les professionnels de l'artisanat,** comme les ébénistes, soudeurs, chaudronniers, peintres, électriciens, plombiers, boulangers, pâtisseries, cuisiniers, selliers... envisagent peu de travailler dans le secteur maritime. Et pourtant, ces métiers ouvrent la possibilité d'embarquer dans l'univers de la mer.

UN TERRITOIRE RÉGIONAL EN ACTION

- ❑ **Le programme de formations « filières stratégiques » 2018-2022,** lancé par la Région Sud pour les demandeurs d'emploi, vise à adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des entreprises. Deux filières concernent les métiers de la mer: industries aéronautiques et maritimes, encadrement des activités sportives et de loisirs. En complément, un fonds d'innovation pour l'orientation et la formation professionnelle permet de financer des projets expérimentaux répondant aux besoins de la filière ainsi qu'aux enjeux de la transition énergétique.
- ❑ La Région Sud s'associe à Pôle Emploi et ses partenaires pour que la **Semaine de l'emploi maritime,** événement annuel d'envergure nationale, donne plus de visibilité au maritime dans les branches professionnelles.
- ❑ La politique régionale de formation professionnelle s'attache également à gagner la bataille pour l'emploi avec l'appel à projet régional « **Formations Accessibles Continues Innovantes Locales** », pour favoriser l'employabilité dans l'hôtellerie, le tourisme et la restauration.
- ❑ **Les parcours de performance nautisme** initiés par la Région, s'adressent aux TPE et PME du secteur nautique pour une meilleure appropriation du numérique, au travers d'ateliers organisés par les Chambres de commerce et d'industrie.
- ❑ **Pour intégrer les enjeux de la gestion durable du littoral dans les dispositifs de formation,** des journées d'actualité sont organisées avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
- ❑ **L'association La Touline, reconnue d'utilité publique** et basée à Marseille, développe des mesures d'accompagnement pour les demandeurs d'emplois. Ses initiatives associant les professionnels et Pôle Emploi ont notamment permis à des jeunes de découvrir les métiers navals.

DES INITIATIVES PHARES D'ICI 2020

Le Campus des métiers et des qualifications de la mer

Animé par l'Université de Toulon, le projet s'inscrit dans une démarche partenariale avec les collectivités, les CFA (des métiers de l'artisanat, Universitaires ...), les lycées, les écoles d'ingénieurs (Sea Tech, ENSM, Yncréa, Cnam...), les organisations professionnelles, le Pôle Mer Méditerranée et les entreprises leader dans leur domaine (CMA CGM, Monaco Marine, Comex, Naval Group, ECA et CNIM). Son objectif est de soutenir les métiers de la mer et de placer ces thématiques au cœur d'une stratégie interdisciplinaire de formation, articulée à l'OIR Economie de la Mer. Un BTS dédié à la réparation navale pourrait voir le jour.

Le Campus des métiers et des qualifications Tourisme Hôtellerie Restauration, dont le site support est le lycée Paul Augier (Nice), est adossé à l'OIR Tourisme et Industries Créatives. Il fédère l'offre de formation du Var et des Alpes-Maritimes pour accompagner les mutations de ce secteur, qui concentre 94% des recrutements en région, notamment par une hausse du niveau de qualification. Les CFA, lycées hôteliers, formations universitaires, mais aussi pôles de recherche en nutrition sont partenaires, avec en particulier, un objectif ciblant les métiers embarqués sur les paquebots de croisière.



20. Constitution d'une cartographie des formations dispensées en Région basée sur une approche métiers.
21. Mise en œuvre par la Région Sud du marché filières stratégiques (2018-2022) orienté sur les industries aéronautiques et maritimes et l'encadrement des activités sportives et de loisirs.
22. Développement d'actions d'information sur les métiers dans les lycées.

Le programme Marittimo

Le renforcement du marché du travail dans la croissance bleue est un axe majeur de ce programme de coopération territoriale européen transfrontalière franco-italien. Ses objectifs sont de promouvoir l'emploi durable de haute qualité et de soutenir la mobilité de la main-d'œuvre dans les filières transfrontalières de l'économie maritime: nautisme, ports et transport maritime, tourisme durable, biotechnologies, énergies renouvelables.

Parmi les projets Marittimo dédiés au renforcement des compétences, on peut citer:

- ❑ TOURISMO propose des stages transfrontaliers aux étudiants des filières touristiques ;
- ❑ STEP promeut l'entrepreneuriat et la mobilité transfrontalière auprès des étudiants des filières de l'économie bleue ;
- ❑ MEDMOBILITY favorise la mobilité transfrontalière des étudiants, apprentis et jeunes actifs.

L'INPP, un centre de formation hyperbare mondialement reconnu

L'Institut National de Plongée Professionnelle a été créé en 1982, à l'initiative du 1er Ministre, afin de participer au développement des activités liées à la plongée professionnelle, à la sécurité, à l'intervention en milieu aquatique et hyperbare. Localisé à Marseille, l'institut bénéficie d'une reconnaissance internationale. Il dispense des formations sur quatre champs d'intervention:

- ❑ travaux et interventions en milieu hyperbare ;
- ❑ assistance surface aux interventions ;
- ❑ survie, sauvetage et sécurité ;
- ❑ intervention par véhicule sous-marin.

Il est l'un des seuls centres à proposer des formations en plongée offshore et dispose de ce titre d'un système de plongée à saturation 200 mètres. Ces formations permettent de travailler dans des secteurs aussi variés que le génie civil, l'archéologie sous-marine, le forage ou l'extraction pétrolière.



POUR DES AMBITIONS PARTAGÉES À 2030

La Région prend le parti d'anticiper et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain.

Des métiers de la mer attractifs et convoités

Ils sont une réponse au chômage des jeunes et une solution pour l'insertion professionnelle. Avec le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle, la Région Sud s'engage à intensifier des formations professionnelles, véritables leviers de croissance pour consolider une offre d'excellence (apprentissage de l'anglais, qualité de l'accueil, qualité du service...). Avec un rôle d'ensemblier et de mobilisation des acteurs, la Région dispose d'un catalogue de formations diverses dans l'industrie maritime, la marine nationale ou encore le yachting, destinées aux demandeurs d'emploi.

Des formations initiales adaptées aux besoins des entreprises

La Région et ses partenaires construisent une offre de formation ajustée aux besoins de qualification exprimés par les acteurs du monde maritime. Cette offre de formation est cohérente avec les débouchés de la filière maritime, traditionnelle ou d'avenir. Grâce à la collaboration des acteurs au sein de l'OIR Economie de la Mer (entreprises, universités, recherche, institutions), des formations universitaires ou portées par des écoles sont développées et répondent aux besoins, actuels et futurs,

des entreprises de ces secteurs. La Région propose ainsi des formations adaptées, en lien avec les mutations économiques des filières maritimes et les évolutions de l'emploi. Le territoire régional est désormais une terre d'excellence reconnue pour ses formations dans le secteur maritime.

Des leviers efficaces : les filières techniques et l'apprentissage

Les entreprises accueillent davantage de jeunes en apprentissage ou de travailleurs en reconversion professionnelle. Les formations techniques sont valorisées et permettent l'insertion dans la vie active. Elèves, apprentis, étudiants, stagiaires en entreprise... sont ainsi mieux armés pour accéder à l'emploi.

Une coopération à l'échelle euro-méditerranéenne

Elle se traduit par la création d'un réseau d'organismes de formation pour renforcer la mobilité des étudiants. L'ouverture à l'international des acteurs du monde maritime est encouragée par des stratégies d'accords de formation « croisées » (programmes Leonardo ou Erasmus).



13. Déploiement du Campus des métiers et des qualifications de la mer (Action OIR Economie de la Mer).
14. Création d'un BTS des métiers de la mer à Marseille.
15. Organisation des Assises des métiers de la mer.

Le pôle de haute plaisance en baie de La Ciotat



TÉMOIGNAGES

Benoît GUERIN

jeune pêcheur
installé sur Hyères



« Né à Lyon, j'ai passé ma jeunesse à rêver de mer. Ingénieur agronome spécialisé en halieutique (sciences de la pêche), j'ai travaillé pour une célèbre Fondation, puis je suis parti en Bretagne pour une structure européenne intégrée à la politique commune de la pêche. Ces années de bureau n'ont pu combler mon envie de mer et de liberté. En 2014, je me suis donc installé comme pêcheur professionnel dans le Var, tout en développant une activité de conseil. La Région Sud m'a bien aidé dans l'installation en subventionnant l'achat de mon bateau. Pêcheur est un métier de passion, qui se renouvelle chaque jour. La nouvelle génération devra inventer une activité diversifiée alliant pêche durable, gastronomie et préservation de l'environnement. Les défis sont nombreux, l'avenir est passionnant. »

Guillaume BALLARO

ancien étudiant au Lycée
Paul Augier de Nice



« Mon parcours au Lycée Hôtelier et de Tourisme Paul Augier repose tout d'abord sur une passion pour le domaine de la croisière, pour laquelle j'ai pu développer et solidifier fortement mes connaissances. Durant ces deux années, de nombreuses opportunités m'ont été offertes afin de me rapprocher de mon rêve. A l'occasion de mon stage de fin de première année, j'ai navigué à bord d'un bateau de croisière durant deux mois en Europe du nord, à la découverte de la Norvège, de la Russie, de l'Islande et du Groenland avec l'une des compagnies les plus prestigieuses au monde. J'ai pu accomplir différentes missions et découvrir en avant-première certaines escales encore inconnues du grand public. J'ai également pu découvrir les coulisses et l'organisation d'une grande compagnie de ferries pour sa gestion des traversées, ses futurs projets et ses nouveautés. Ces années ont été riches en émotions et en opportunités. Je souhaite à tous les jeunes de pouvoir concilier, comme moi, leur passion et leur métier. »



Anne LEPAGE

Directrice
de l'association
La Touline

« L'action de La Touline, créée en 1989 et reconnue d'utilité publique, s'organise autour de trois missions : le conseil, l'accompagnement vers l'emploi ; l'orientation, la promotion des métiers de tous les secteurs maritimes (marine marchande, pêche, offshore, yachting, plaisance, nautisme, services portuaires, industrie navale) ; la formation continue dont la VAE (plus de 300 dossiers accompagnés). L'Association est au service d'un public constitué de jeunes en orientation, en recherche de leur premier emploi, d'adultes en situation d'emploi, en reconversion. Depuis 1989, ils sont plus de 7 500 à avoir bénéficié de ses services. Depuis 2010, La Touline est certifiée qualité par le Lloyd's Register Quality Assurance. Le partenariat, initié en 2006 avec la Région Sud, s'est renforcé en 2018 par la signature d'une convention triennale avec pour objectifs de poursuivre et d'initier des projets avec les acteurs maritimes locaux, de créer des outils et des événements de promotion des métiers de la mer. »

- ❑ La Région, une institution qui porte une vision stratégique et fédère l'ensemble des acteurs de son territoire pour des politiques publiques maritimes intégrées et partagées.
- ❑ Des acteurs du territoire qui diversifient leurs systèmes de financement pour répondre aux ambitions partagées à l'horizon 2030.



HORIZON 2030

Une gouvernance et des sources
de financement optimisées



DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS



☑ L'Union européenne, tout comme les institutions publiques françaises et le monde de l'entreprise montrent un intérêt croissant pour l'économie bleue. Il est désormais acquis que la mer constitue un moteur important de la croissance européenne, source d'emplois. En témoigne la création en 2017 du Comité France Maritime, instance de gouvernance pour une « politique maritime augmentée » réunissant l'État, les exécutifs des Régions littorales et les acteurs économiques représentant toutes les filières de l'économie bleue et de l'innovation maritime.

☑ L'initiative WestMED (2018) pour le développement de l'économie bleue est la première stratégie de l'Union Européenne pour le bassin méditerranéen. Prenant appui sur dix pays, dont la France, elle constitue un levier pour déployer les projets de coopération, et mobiliser les fonds européens. Elle vise trois objectifs : la sûreté et la protection de l'espace maritime, l'intelligence et la résilience de l'économie bleue et l'amélioration de la gouvernance maritime. Elle s'inscrit dans les objectifs portés par la Convention de Barcelone de 1976, pour protéger la Méditerranée contre les pollutions.

☑ La Région Sud est un maillon pertinent pour fédérer l'ensemble des acteurs de la mer et du littoral. Son échelle d'intervention lui donne une vision d'ensemble des enjeux et une capacité à impulser des dynamiques concertées et favoriser la mise en cohérence des actions menées au niveau des territoires de projet. Les coopérations européennes et décentralisées ouvrent des perspectives de partenariats, notamment à l'échelle de la Méditerranée.

☑ Les Conseils Départementaux littoraux et les trois Métropoles Aix-Marseille-Provence, Toulon Provence Méditerranée et Nice Côte d'Azur se mobilisent de plus en plus pour répondre aux enjeux maritimes et littoraux. Ces acteurs incontournables se dotent de stratégies, intègrent davantage la mer dans les documents de planification et développent des démarches partenariales comme les Contrats de milieu ou les Schémas territoriaux de restauration écologique.

☑ La future programmation post 2020 des fonds structurels et d'investissement européens (2021-2027) offre une opportunité pour bénéficier de moyens financiers significatifs, fléchés sur les enjeux maritimes et littoraux du bassin méditerranéen. Ces décisions permettront d'impulser des projets innovants sur les territoires.



- ❑ Les financeurs privés font preuve d'un intérêt récent pour s'associer aux pouvoirs publics dans le cadre de projets communs (Fondations, mécénat). Les fonds de dotation peuvent devenir un nouvel outil pour capitaliser les fonds privés.

- ❑ L'essor des financements participatifs (crowdfunding) invite à repenser le rôle et la responsabilité de l'utilisateur dans les projets de territoire. Ce nouveau modèle de financement est ouvert depuis 2015 aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics. C'est un levier intéressant pour diversifier les financements, qui peuvent prendre la forme de don, de prêt ou d'investissement. Il présente aussi l'avantage d'encourager et de valoriser l'engagement citoyen.

- ❑ Les paiements pour services environnementaux mobilisent les fonds privés en donnant une valeur économique aux services rendus par la nature (ex. séquestration du carbone par l'herbier de Posidonie). La préservation de l'environnement devient une activité rémunératrice, les agents économiques étant incités à modifier leur comportement. Plusieurs sources de financement peuvent être mobilisées, combinant le plus souvent action publique et initiative privée : paiement par les usagers pour du service environnemental, par la puissance publique ou par les opérateurs tenus de compenser leurs impacts.

QUELQUES PARADOXES

- ❑ Les compétences sur l'espace maritime sont fortement encadrées et segmentées. Et pourtant, une multiplicité d'acteurs intervient sur cet espace en trois dimensions. L'imbrication de leurs compétences complexifie la gestion et rend nécessaire une politique maritime intégrée.
- ❑ L'action publique s'inscrit dans un contexte budgétaire contraint. Le niveau des prélèvements obligatoires très élevé en France nécessite de rationaliser et de cibler l'action publique autour de projets structurants concertés. Et pourtant, le renforcement des partenariats entre institutions est une condition de réussite. La baisse des moyens financiers doit être considérée comme un facteur d'innovation.



- ❑ Les effets du changement climatique sur le littoral sont encore peu intégrés dans les stratégies d'investissement public pour l'aménagement des territoires de bord de mer. Et pourtant, la montée du niveau marin et les phénomènes de submersion marine sont déjà perceptibles en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- ❑ Les fonds européens structurels sont peu fléchés sur la mer. Seul le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche permet de financer les actions liées à la pêche et aux cultures marines. La Région s'est vue déléguer la mise en œuvre de mesures dites régionalisées. Et pourtant, peu de projets maritimes, à l'exception de l'éolien flottant, ne sont éligibles au Fonds Européen de Développement Régional, dont l'autorité est confiée à l'institution régionale. Les financements associés aux appels à projets européens orientés sur l'économie bleue pourraient également être davantage exploités.

UN TERRITOIRE RÉGIONAL EN ACTION

- ❑ La Région Sud élabore son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. Ce document stratégique intègre la mer et le littoral dans toutes ses composantes et consacre plusieurs règles à l'espace maritime, parmi lesquelles le développement des activités économiques exigeant la proximité immédiate de la mer sur les espaces proches du rivage (règle N°LD1-Obj9) et la production d'énergie renouvelable en mettant en œuvre des mesures en faveur de l'éolien offshore (LD1-Obj19b).
- ❑ L'Assemblée Maritime installée en 2017, permet à la Région Sud de mettre en œuvre sa politique maritime et d'être à l'écoute des acteurs du territoire. Cette dynamique est un facteur de réussite pour concrétiser les ambitions partagées et adapter les territoires aux enjeux du changement climatique.
- ❑ La Charte pour le développement durable des ports de plaisance et de pêche, a été initiée en 2015 par la Région Sud en partenariat avec l'Union des ports de plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle orga-

nise les relations entre les acteurs de la vie portuaire. Elle reconnaît aux ports leur rôle d'infrastructures stratégiques dans l'aménagement du territoire et les liens étroits qu'ils entretiennent avec le monde économique.

- ❑ Les démarches de gestion intégrée de la zone côtière ont permis de renforcer les dynamiques partenariales. Les acteurs des territoires investissent l'espace maritime et intègrent davantage les interrelations terre/mer dans leurs politiques publiques. Les dispositifs mis en œuvre sont nombreux, mis en place par les Départements à l'image des Commissions des espaces, sites et itinéraires (CDESI) et pilotés par les Métropoles comme les contrats de milieu et les volets mer de SCoT.
- ❑ La Région Sud est autorité de gestion des fonds européens, gestion transférée par l'État. Sur la période 2014-2020, cela représente environ 980 M€, principalement répartis entre le FEADER, le FEDER, le FSE et INTERREG MED.

DES INITIATIVES PHARES D'ICI 2020

Le Conseil maritime de façade, un moteur pour la politique maritime intégrée

La politique maritime intégrée repose sur une instance dédiée à la mer à l'échelle de la façade méditerranéenne : le Conseil maritime de façade. Il est présidé conjointement par le Préfet Maritime de la Méditerranée et le Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est un lieu d'échanges et de concertation entre les nombreux acteurs maritimes. Il définit les orientations de développement durable des activités maritimes à l'échelle de la façade, notamment au travers du Document stratégique de façade (DSF). Ce document est un outil intéressant pour dynamiser et coordonner les sources de financement. D'autre part, le Conseil maritime comprend une commission spécialisée sur l'éolien flottant, mandatée pour suivre et accompagner, à l'échelle de la Méditerranée, le développement de la filière (projets pilotes et de fermes commerciales).

CasCioMar : des fonds publics et privés au service de la restauration du milieu marin

Le projet CasCioMar vise à restaurer des petits fonds côtiers au large de Marseille, Cassis et la Ciotat sur une surface marine de onze hectares, dans un espace où se juxtaposent des zones urbaines fortement anthropisées et des espaces naturels remarquables (Parc national des Calanques). Il a été initié en 2016, dans le cadre du programme national d'actions porté par la Caisse des Dépôts et de Consignation Biodiversité « Nature 2050 ».

Le projet est porté par la société Ecocean, en partenariat avec la Région Sud et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, pour un budget total de 2,3 M€. Basé sur la combinaison de techniques de génie écologique innovantes, le projet a pour objectifs :

- ❑ le repeuplement d'espèces avec la capture de post-larves et la remise dans le milieu de juvéniles (procédé BiosRestore) ;
- ❑ l'immersion et la maintenance de nurseries côtières artificielles (les solutions de microhabitats Biohuts).

La fin des travaux de restauration écologique est prévue en 2020, avec une période de suivi et gestion jusqu'en 2050. Ce projet mobilise des fonds privés et publics sur du long terme.

Bluemed : renforcer la coopération dans la recherche et l'innovation en Méditerranée

Le projet européen BlueMed (2016-2020) a pour objectif principal de promouvoir et mettre en œuvre une vision partagée de la recherche et de l'innovation, à travers la coopération des pays méditerranéens. Elle s'inscrit dans l'ambition d'une mer Méditerranée saine, sûre et productive, dans la perspective de l'économie bleue. Il s'agit notamment de créer un espace de dialogue entre les acteurs (chercheurs, société civile, décideurs politiques, organismes de recherche, porteurs de projets...) pour mettre en commun les connaissances et les ressources. Afin d'atteindre cet objectif, des plateformes de dialogue, conçues comme des forums, ont été mises en place et permettent à cette communauté d'acteurs de se rencontrer et d'interagir. Ces travaux ont pour finalité de cibler les appels à projets de la Commission Européenne sur les enjeux et besoins prioritaires.



23. Mobilisation de la Région Sud et ses partenaires pour la prise en compte des enjeux maritimes et littoraux dans le cadre de la négociation des programmes opérationnels européens post 2020.
24. Création d'une organisation de producteurs des pêcheurs professionnels en Région Sud.
25. Mise en place du projet NEPTUNE dans le cadre de Marittimo, pour promouvoir les activités subaquatiques.



POUR DES AMBITIONS PARTAGÉES À 2030

La Région prend le parti d'anticiper et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain.

Une Région charnière de la cohésion territoriale

La Région Sud est un pilier essentiel pour la cohésion des territoires et est reconnue comme telle. Elle apporte aux acteurs locaux son appui technique et financier pour la mise en œuvre de leurs projets. Elle fait vivre la dynamique d'acteurs, anime la concertation et les échanges, particulièrement au travers de l'Assemblée Maritime. Cette volonté politique permet d'optimiser la gouvernance de l'espace littoral et maritime régional.

Des financements stabilisés et diversifiés

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur considère sa politique maritime comme une priorité, nécessaire pour valoriser la mer comme bien-commun et support de développement. A ce titre, elle dispose de financements solides et pérennes dans le temps, qui lui permettent de mettre en œuvre le Plan Mer et Littoral et de le traduire opérationnellement. Les sources de financement sont diversifiées et tous les acteurs sont mobilisés pour cela. Les fonds structurels européens sont mieux captés. Les relations entre l'institution et les acteurs évoluent dans des logiques renouvelées, en particulier au travers de la responsabilisation des usagers et de l'amélioration du partenariat public/privé. Le spectre des acteurs s'élargit avec la mobilisation des assureurs, totalement concernés par les effets du changement climatique.

La dimension maritime au cœur du Contrat de plan État/Région

Le Contrat de plan est un cadre partenarial privilégié entre l'État, la Région Sud et les collectivités infrarégionales. En intégrant pleinement les enjeux liés à la mer, il reconnaît le potentiel de développement de l'économie maritime sur le territoire et cible les projets structurants. Cet engagement financier de l'État et de la Région permet d'injecter des fonds dans l'économie maritime régionale et donc de créer de l'emploi.

Un espace maritime et littoral partagé

La Directive Européenne Planification des usages de l'espace maritime est mise en œuvre et permet de limiter les conflits d'usages dans la zone côtière et maritime. Les outils de planification territoriale prennent en compte l'interface terre-mer et l'espace maritime proche. Ils considèrent la préservation de la biodiversité comme un élément fort des projets de territoire. Cela se traduit par l'organisation des usages en mer pour limiter les sources de conflits. Les espaces d'activités et les infrastructures en mer cohabitent sereinement: zones industrialo-portuaires, de pêche, d'exploitations aquacoles, aires marines protégées, mais aussi câbles, canalisations, routes maritimes, installations éoliennes... Cet environnement stable est attrayant pour les investisseurs et permet d'accueillir les usages maritimes sur des milieux d'intérêt écologique.

La plage de Saint-Pons-les-Mûres,
à Grimaud dans le golfe de Saint-Tropez



16. Positionnement de la Région en tant que chef de file et partenaire des projets européens, pour mobiliser des financements au profit des territoires.
17. Mobilisation des fonds privés aux côtés des fonds publics, au titre de la responsabilité sociale des entreprises.
18. Appui à la création d'un Groupement d'Intérêt Economique réunissant les ports de commerce maritimes de la façade méditerranéenne et le port de Lyon à moyen terme.
19. Développement d'actions conjointes avec les territoires de coopération (Costa Rica, Arménie, Algérie, Tunisie, Maroc, Palestine, Israël, Égypte, Liban) sur les enjeux maritimes.

TÉMOIGNAGES

Davide STRANGIS

Secrétaire Exécutif de la Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CIM-CRPM)



Les Régions sont un échelon institutionnel majeur pour agir face aux nombreux enjeux de la Méditerranée. Près de 50 Régions, membres des trois rives de la Méditerranée, participent à la Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CIM-CRPM). Celle-ci soutient et impulse des coopérations à la fois stratégiques, pour partager une vision politique commune, et opérationnelles, avec des projets concrets impliquant les administrations publiques, les acteurs de la recherche, la société civile et le secteur privé. La Région Sud est très engagée dans l'amélioration de la gouvernance méditerranéenne. Son implication à la vice-présidence de la CIM-CRPM en témoigne. C'est particulièrement important dans cette période où les politiques européennes pour l'après 2020 sont en discussion. En mettant en lumière les enjeux et les réussites de la coopération en Méditerranée, en encourageant les stratégies macro-régionales et de bassin maritime comme socle de l'action publique en Méditerranée, la CIM-CRPM travaille à renforcer les politiques et les financements européens pour la Méditerranée. Gouvernance multi-niveaux, politique maritime intégrée et coopération sont les trois piliers fondamentaux de l'action de la CIM-CRPM pour répondre aux besoins des territoires riverains de la Méditerranée et de leurs citoyens. Référent majeur et catalyseur des besoins des Régions, la CIM-CRPM collabore avec les principaux organismes et institutions au niveau euro-méditerranéen, comme l'Union pour la Méditerranée ou les associations de collectivités locales et d'Universités méditerranéennes. Cette collaboration permet de développer des actions conjointes pour la promotion de l'Economie Bleue, la préservation de la biodiversité, et l'intégration des stratégies et initiatives émergentes comme WestMed, EUSAIR, BlueMed ou encore la Charte de Bologne. »

Christian MOLINERO

Président du Comité Régional des Pêches et Elevages Maritimes



Le Comité Régional des Pêches et Elevages Maritimes (CRPEM), qui rassemble tous les professionnels de la pêche, est notamment financé par le FEAMP. Ce fonds européen est peu adapté aux petites structures, du fait des délais de remboursement tardifs qui impliquent une trésorerie importante et de la complexité des procédures. Nous espérons que la prochaine programmation sera améliorée sur ces points. La Région Sud soutient également ses pêcheurs au quotidien. En témoigne la création récente du Certificat d'Activité. Aujourd'hui, l'un des enjeux est de renforcer le lobbying afin de valoriser l'activité de pêche régionale. De nouvelles pistes doivent être exploitées pour rendre nos professions plus attractives et faire rentrer des jeunes dans ces filières. Le renforcement des circuits courts, la transformation des produits et la création d'une Organisation de Producteurs, sont des leviers à activer. Le potentiel est là, à nous de faire ce qu'il faut pour ne pas rater cette opportunité. »

Christine BOUSQUET

Entreprise ATESA



L'entreprise ATESA, créée en 2016, est installée à Salin de Giraud. Elle s'est fixée comme objectif de remettre en lumière un produit pêché dans l'étang de Vaccarès, l'anguille. J'ai donc créé une gamme de plus de 30 produits à base d'anguilles, qui vont du produit frais au produit sous-vide, fumé, surgelé. L'entreprise a été inaugurée fin octobre 2018. Sans l'aide de l'Europe, des services de l'État, et de la Région Sud, comme Organisme intermédiaire de gestion du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, ce projet n'aurait jamais abouti. En effet, les mesures régionalisées de ce fonds européen, pilotées par la Région Sud, correspondent tout à fait aux besoins de notre territoire. »



ZOOM SUR

L'ASSEMBLÉE MARITIME

Fédérer pour renforcer la politique maritime et littorale sur le territoire régional

Afin de répondre aux enjeux du territoire et relever les défis économiques, environnementaux et sociétaux à l'horizon 2030, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est dotée d'une instance de concertation réunissant tous les représentants des acteurs maritimes du territoire.

Créée par délibération du Conseil régional, alors présidé par Christian ESTROSI, le 3 novembre 2016 cette Assemblée maritime a pour objectifs principaux de :

- ❑ constituer une Task Force au service d'une politique maritime régionale répondant aux enjeux du territoire ;
- ❑ favoriser le partage de connaissances sur des sujets complexes et sensibles ayant trait au secteur maritime et littoral ;
- ❑ permettre un dialogue permanent et une large concertation entre toutes les catégories d'acteurs ;
- ❑ être source de propositions et de recommandations ;
- ❑ faire émerger des projets de territoires structurants pour le territoire régional ;
- ❑ renforcer l'identité maritime de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une organisation pour favoriser les échanges

L'Assemblée maritime est composée de 119 membres représentant les principaux acteurs du monde maritime. Elle constitue le lieu de partage des orientations de la politique régionale. Elle se réunit une fois par an en séance plénière. Elle est présidée par Mme Maud FONTENOY, Vice-présidente, Déléguée au Développement durable, à l'Énergie et à la Mer de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les commissions thématiques constituent le lieu de co-construction et d'élaboration des productions. Elles sont temporaires et adaptables, en fonction de l'avancement des projets et des sujets d'actualité. Elles peuvent fonctionner en groupe de travail. Elles se réunissent au moins deux fois par an. Elles sont composées au maximum de 50 personnes.

Cinq commissions thématiques pour mener des actions concrètes

1. **Commission Génie écologique côtier** : présidée par M. François DE CANSON, Conseiller régional, Délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs. Cette commission consacre ces travaux aux thématiques suivantes : adaptation du littoral au changement climatique, organisation des mouillages, restauration écologique...

2. **Commission Pêche – Aquaculture** : présidée par M. Roger ROUX, Conseiller régional, Délégué aux ports de plaisance. Cette commission consacre ces travaux à la valorisation des savoir-faire des métiers de la pêche et des cultures marines, à la promotion des produits de la mer régionaux, à la prise en compte des intérêts méditerranéens régionaux au niveau européen (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture).

3. **Commission Plaisance et Nautisme** : présidée par M. Richard MIRON, Conseiller régional, Président de la commission Biodiversité, Parcs naturels régionaux et Mer. Cette commission consacre ces travaux à une meilleure connaissance du poids socio-économique des activités nautiques en région et à leur promotion au-delà des frontières de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

4. **Commission Énergies marines** : présidée par Mme Béatrice ALIPHAT, Conseillère régionale. Cette commission consacre ces travaux à la promotion des énergies marines renouvelables et notamment l'éolien flottant.

5. **Commission Sensibilisation des publics** : présidée par Mme Mireille BENEDETTI, Conseillère régionale, Présidente de l'Agence Régionale pour la Biodiversité. Cette commission, par nature transversale, consacre ces travaux à la sensibilisation des publics aux enjeux du territoire régional.







ACTIONS PRIORITAIRES D'ICI 3 ANS

HORIZON 1 UNE IDENTITÉ MARITIME AFFIRMÉE

1. Élaboration d'une feuille de route à l'échelle de la Méditerranée pour atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris sur le climat.
2. Création et modernisation des centres, clubs et bases nautiques (lancement d'un appel à projets dans le cadre du Plan Voile et Nautisme).
3. Préparation sportive des athlètes et participation à l'aménagement des infrastructures et des équipements, dans le cadre du Plan Voile et Nautisme.
4. 100 % des ports de plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur certifiés «Ports Propres» (Plan climat action n°80).
5. Déploiement de la certification «Ports Propres actifs en biodiversité» sur une majorité de ports certifiés Ports Propres.
6. Élaboration d'un plan de gestion des sédiments portuaires pollués.

HORIZON 2 UN SECTEUR MARITIME D'EXCELLENCE

7. Aménagement du Pôle nautisme, mer et développement de Port-Saint-Louis-du-Rhône (Action OIR Economie de la Mer).
8. Mise en œuvre du plan d'actions du contrat de filière Tourisme de croisière.
9. Attribution de la marque d'État «Qualité Tourisme» au titre du nouveau référentiel «Port».
10. Mise en œuvre du Certificat régional d'Activité Pêche Aquaculture pour valoriser les activités professionnelles (Action Plan climat n°56).

HORIZON 3 - UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE

11. Implantation de la ferme pilote Provence Grand large (Plan climat action n°24).
12. Expérimentations technologiques sur le site d'essai Mistral au large de Fos-sur-Mer (Plan climat action n°24).
13. Mobilisation de la Région Sud et ses partenaires pour le lancement par l'État d'appels d'offres dédiés aux fermes éoliennes commerciales.

14. Création du site d'essai et de formation aux métiers du vent WindTech à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Action OIR Économie de la Mer.
15. Déploiement coordonné de zones de mouillage organisés sur le littoral régional, y compris pour les yachts : baie de Beaulieu, Port-Cros... (Plan climat action n°77).
16. Mise en œuvre de l'appel à projets «Adaptation des plages au changement climatique» pour accompagner les collectivités (Plan climat action n°79).
17. Organisation de journées thématiques d'actualité pour les techniciens, en partenariat avec le CNFPT.
18. Élaboration et mise en œuvre d'un Plan Posidonie, pour préserver cette espèce emblématique de Méditerranée.
19. Organisation de la collecte du stock ancien de fusées de détresse.

HORIZON 4 DES MÉTIERS MARITIMES ATTRACTIFS

20. Constitution d'une cartographie des formations dispensées en Région basée sur une approche métiers.
21. Mise en œuvre par la Région Sud du marché filières stratégiques (2018-2022) orienté sur les industries aéronautiques et maritimes et l'encadrement des activités sportives et de loisirs.
22. Développement d'actions d'information sur les métiers dans les lycées.

HORIZON 5 - UNE GOUVERNANCE ET DES SOURCES DE FINANCEMENT OPTIMISÉES

23. Mobilisation de la Région Sud et ses partenaires pour la prise en compte des enjeux maritimes et littoraux dans le cadre de la négociation des programmes opérationnels européens post 2020.
24. Création d'une organisation de producteurs des pêcheurs professionnels en Région Sud.
25. Mise en place du projet NEPTUNE dans le cadre de Marittimo, pour promouvoir les activités subaquatiques.



ACTIONS PRIORITAIRES D'ICI 10 ANS

HORIZON 1 UNE IDENTITÉ MARITIME AFFIRMÉE

1. Préfiguration d'une norme ISO d'échelle mondiale dédiée aux ports de plaisance.

HORIZON 2 UN SECTEUR MARITIME D'EXCELLENCE

2. Traitement et valorisation des sédiments portuaires pollués des ports de plaisance.
3. Déploiement de l'électrification des quais des bassins Est du port de Marseille-Fos à destination des ferries.
4. Appui à la création d'une zone de réglementation des émissions de polluants en Méditerranée.
5. Aménagement d'un ascenseur à bateaux de 6000 tonnes dans l'enceinte du port de Marseille-Fos. Action OIR Economie de la mer
6. Restructuration du port de Saumaty (Marseille, Estaque). Action OIR Economie de la mer

HORIZON 3 - UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE

7. Élaboration et mise en œuvre d'une feuille de route pour l'adaptation du littoral et des plages au changement climatique (Plan climat action n°79).
8. Mise en œuvre d'une plateforme de capitalisation, d'échange et de valorisation des données relatives au trait de côte.
9. Installation en mer de deux projets commerciaux d'éoliennes flottantes d'une puissance minimum de 750 MW.
10. Accompagnement des ports de plaisance pour devenir des ports connectés et de plateformes multimodales de transport.
11. Élaboration d'un programme européen sur l'adaptation des littoraux au changement climatique (Plan Climat action n°84) et d'une feuille de route régionale.
12. Préfiguration d'une réserve naturelle régionale marine (Plan climat action n°69).

HORIZON 4 DES MÉTIERS MARITIMES ATTRACTIFS

13. Déploiement du Campus des métiers et des qualifications de la mer (Action OIR Economie de la Mer).
14. Création d'un BTS des métiers de la mer à Marseille.
15. Organisation des Assises des métiers de la mer.

HORIZON 5 - UNE GOUVERNANCE ET DES SOURCES DE FINANCEMENT OPTIMISÉES

16. Positionnement de la Région en tant que chef de file et partenaire des projets européens, pour mobiliser des financements au profit des territoires.
17. Mobilisation des fonds privés aux côtés des fonds publics, au titre de la responsabilité sociétale des entreprises.
18. Appui à la création d'un Groupement d'Intérêt Économique réunissant les ports de commerce maritimes de la façade méditerranéenne et le port de Lyon à moyen terme.
19. Développement d'actions conjointes avec les territoires de coopération (Costa Rica, Arménie, Algérie, Tunisie, Maroc, Palestine, Israël, Égypte, Liban) sur les enjeux maritimes.

Ce Plan Mer et Littoral est une des mesures du Plan climat « Une COP d'avance » qui vise :

- ☑ à faire de la Région Sud, une région exemplaire en matière d'environnement, le moteur des accords sur le climat ;
- ☑ à préserver le territoire régional et garantir la santé et le bien-être des habitants ;
- ☑ à impulser un nouveau modèle de développement durable, créateur de croissance et d'emplois.

Ce Plan Mer et Littoral répond aux quatre axes prioritaires du Plan climat : encourager de nouvelles formes de mobilité, développer massivement les énergies renouvelables, accompagner les entreprises qui souhaitent agir pour la planète, préserver notre patrimoine naturel tout en améliorant le bien-être des habitants.

Document stratégique totalement transversal par essence, ce Plan Mer et Littoral embrasse toutes les thématiques en lien avec la mer et le littoral. Il répond au besoin d'avoir une vision intégrée de la politique maritime et littorale régionale.

Il est le fruit d'un travail de co-construction avec les **Agences d'urbanisme, AGAM et AUDAT**, inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat triennale entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les agences d'urbanisme. D'une ampleur inédite en France, ce contrat a pour objectif une meilleure coordination des politiques publiques au niveau régional.

Il a été enrichi des contributions **des membres de l'Assemblée maritime régionale**, représentants des acteurs maritimes et des institutions régionales.

L'ensemble **des Directions et Services de la Région**, pratiquement tous concernés par la politique maritime régionale, ont également contribué à son écriture.

Fanny ROYANNEZ, étudiante en Master à Sciences-Po Grenoble, a également participé à ce travail au cours de son stage de fin d'études.

Que toutes ces personnes qui ont apporté leur expertise et leurs compétences pour la rédaction de ce document soient remerciées.

Hôtel de Région - 27 place Jules Guesde - 13481 Marseille cedex 20
assembleemaritime@maregionsud.fr



“ Nous mettons en place une politique maritime globale, qui regroupe pêche, nautisme et sauvegarde de la mer, tournée vers un seul objectif : préserver nos 1 000 km de littoral, véritable atout dans le cadre du développement économique de la Région Sud. ”

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

maregionsud.fr

maregionsud.fr |  [maregionsud](https://www.facebook.com/maregionsud) |  [MaRegionSud](https://twitter.com/MaRegionSud) |  [maregionsud](https://www.instagram.com/maregionsud)

